



L'Ancêtre

Bulletin
de la Société de généalogie de Québec

ISSN 0316-0513

Vol. 19 - No 4

Décembre 1992

SOMMAIRE

Les engagés levés par François Peron en 1657 (Guy Perron)	123
Nomenclature de la science généalogique (Lucien Laurin)	131
Décès récent de deux membres	141
Sur l'origine des L'Hérault (André Beauchesne)	142
L'Événement de 1892 (Jacques Saintonge)	145
Les Doyon forment une association	149
Service d'entraide (André Beauchesne)	150
Travaux en cours (Henri-Pierre Tardif)	153
Courrier de la bibliothèque (René Doucet)	155
Regard sur les revues (Lucien Laurin)	157
Ce mariage aurait dû être réhabilité (Guy Richard)	159
Rassemblement des familles Barrette	159
Nouveaux membres (Pierre Perron)	159
Assemblée mensuelle, bibliothèque, horaire aux Archives nationales	160

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961, elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de charité enregistré.

Adresse postale - C.P. 9066, Sainte-Foy (Québec), G1V 4A8

Siège social - Salle 4266, Pavillon Louis-Jacques-Casault, 1210 avenue du Séminaire
Université Laval, Sainte-Foy, Tél.: (418) 651-9127

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXÉCUTIF 1991-1992

Président : André Beauchesne

Vice-président : Julien Dubé

Secrétaire : Jacques Tardif

Trésorier : Pierre Perron

CONSEILLERS

René Doucet, Gilles Gauthier, Marcel A. Genest,
Bernard Lebeuf, Jean-Paul Morin.

CONSEILLER JURIDIQUE

Serge Bouchard

GOUVERNEURS DE LA SOCIÉTÉ

	Présidence
René Bureau	1961-1964
Benoît Pontbriand	1964-1966
Jean-Yves Godreau *	1966-1968
Gérard Gallienne *	1968-1969
G. Robert Tessier	1969-1971
Roland J. Auger *	1971-1973
Gérard E. Provencher	1973-1975
Denis Racine	1975-1977
André Breton	1977-1978
Esther Taillon	1978-1979
Michel Fragasso	1979-1980
Jacques Fortin	1980-1982
D. Renaud Brochu	1982-1984
Jacqueline Faucher-Asselin	1984-1987
Diane Duval	1987-1989
Guy W.-Richard	1989-1991

* décédé

COMITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Comité	Directeur
L'Ancêtre :	Jacques Saintonge
Bibliothèque :	René Doucet
Gestion des données informatisées :	Julien Dubé
Service de recherche :	Edmond-L. Brassard

L'ANCÊTRE

L'Ancêtre, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publié dix fois par année.

Abonnement-Canada 25,00 \$ par année

-E.U. et autres pays 30,00 \$

Prix à l'unité 2,25 \$

Frais de poste

au Canada : 10% (minimum 2,00 \$)

autres pays : 15%

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0316-0513

Envoi de publication -Enregistrement n° 5716

Imprimé par l'Imprimerie Info-Plus Inc.

COMITÉ DE L'ANCÊTRE

Directeur : Jacques Saintonge

Secrétaire : Raymond Deraspe

Autres membres

André Breton, Cora Fortin-Houdet,
Bernard Lebeuf, H.P. Tardif.

Collaborateurs

René Bureau, René Doucet,
Lucien Laurin, Gérard Provencher.

COTISATION DES MEMBRES

* Membre individuel (Canada)	25,00 \$
* Membre individuel (autres pays)	30,00 \$ U.S.
Membre conjoint	10,00 \$
* Membre à vie	400,00 \$

* Ces membres reçoivent *L'Ancêtre*

Les cotisations des membres et les abonnements sont renouvelables avant le 20 décembre de chaque année.

LES ENGAGÉS LEVÉS PAR FRANÇOIS PERON POUR LE CANADA EN 1657

par Guy Perron

Lors du voyage de 1656 pour le Canada, souvenons-nous que des marchandises sont chargées sur *Le Taureau* à l'insu de François Peron et d'Élie Tadourneau, capitaine. Probablement mécontentes, les Ursulines poursuivent Tadourneau à l'automne 1656 à Québec concernant des marchandises qu'elles n'ont pas reçues. Ces marchandises faisaient-elles partie des *marchandises et vituailles destinées pour ledit voyage* (de 1656) *qui n'ont peu estre chargées en led. navire au prejudice de la parole donnée a ceux a quy lesd. marchandises et vituailles appartenoyent?*

Quoi qu'il en soit, le 21 septembre 1656, Antoine Grignon reçoit un ordre des Ursulines de Québec, signé Sœur Marie de l'Incarnation. Après l'avoir exhibé le 21 février 1657¹, Grignon reconnaît avoir retiré des mains de Peron *une balle Enquessée Couverte de paille Et toille par dessus Et Cordée En plusieurs Endroits Sur Le dessus Et a Un bout y a escript En grosses Lettres Aux Reverendes meres heurselines A quebecq Et y a escript Trois cents Cinquante*. Le tout, marqué de la marque de Grignon. Ce dernier promet à Peron de lui en tenir quitte envers les religieuses.

Les préparatifs

À la suite du voyage de 1656, des réparations sont nécessaires concernant *Le Taureau*, 150 tonneaux : vergue de misaine rompue, grand mât coupé, garnitures à la mer, etc. Ce qui oblige François Peron à contracter deux obligations à la grosse aventure. Le 16 mars 1657, il reçoit en prêt la somme de 300 livres tournois de Henry Vlamen, marchand de La Rochelle². Une semaine plus tard, c'est Vincent Héron, bourgeois et ancien échevin de Paris, qui lui prête 700 livres tournois. Comme Héron est absent, c'est le marchand rochelais Pierre Allaire qui agit en son nom³.

Ces deux sommes jointes font 1000 livres tournois qui seront employées : une moitié (500 l.) pour les $\frac{3}{4}$ des radoubs et victuailles du navire et une moitié (500 l.) sur les marchandises que Peron chargera sur *Le Taureau* pour le voyage de 1657. Il est spécifié qu'il envoie ses marchandises à Québec *pour trafiquer et négocier avec les habitants de l'Habitation de Québec et non pour faire la troque avec les sauvages et autres gens que lesdits habitants suivant la permission qu'en ont les Français*.

Une semaine chargée pour le marchand protestant. Quinze (15) engagés⁴ sont levés pour le Canada à partir du 10 avril⁵. C'est la première fois aussi qu'il lève des femmes.

Le même jour, Nicolas Chagneau reconnaît devoir à Peron 155 livres tournois pour vente et livraison de marchandises à raison de 11 livres 5 sols de profits. Chagneau, qui espère passer sur *Le Taureau*, promet de payer cette somme en castors gras un mois après l'arrivée du navire à Québec⁶.

Le 13 avril, c'est au tour de Jean Leboisme, de présent à La Rochelle, de s'entendre avec Peron. Ce dernier lui prête 26 livres tournois pour marchandises à charger sur le navire à raison de 30%. Leboisme promet de payer la somme de 60 livres tournois pour son passage à celui qui aura les ordres de Peron à Québec ou à Tadourneau, ou le fera payer par son père dans les 15 jours suivant son arrivée à Québec. S'il ne peut faire le paiement, Leboisme promet de servir dans la colonie pendant 3 ans à raison de 75 livres par an⁷.

Il s'agit vraisemblablement du fils d'Antoine Leboisme (ou Lebohème) dit Lalime, de Bourgneuf-en-Retz, près de Saint-Nazaire en Bretagne. Il est armurier et canonnier à Québec.

Accord Peron – Tadourneau

Comme à l'habitude, avant d'entreprendre le voyage, François Peron et Élie Tadourneau s'accordent, le 14 avril, sur les conditions suivantes ⁸ :

- les victuailles destinées pour le voyage, soit pour le capitaine, l'équipage et les passagers, sont fournies les $\frac{3}{4}$ par Peron et $\frac{1}{4}$ par Tadourneau;
- le sel qui est chargé (44 muids) appartient pour les $\frac{3}{4}$ à Péron et $\frac{1}{4}$ à Tadourneau;
- ce qui reviendra du fret appartiendra à Peron ($\frac{3}{4}$) et à Tadourneau ($\frac{1}{4}$);
- les gages du capitaine et de l'équipage sont de 500 livres.

L'armateur donne pouvoir au capitaine d'agir en tout ce qui se présentera concernant le navire, tout ce qu'il conviendra à l'amiable et à la rigueur de justice.

Un nouveau commis

Jean Gitton ayant instruit Michel Desorcis lors du voyage de 1656, ce dernier est fin prêt pour représenter François Peron. Le 17 avril, le marchand donne *charge, pouvoir et puissance* à Desorcis, habitant de La Rochelle, de prendre soin et gouvernement de tout ce qui concernera Peron au voyage de 1657, soit pour le navire, les victuailles, les marchandises chargées pour le compte de Peron, les passagers, le fret et autres choses ⁹. De plus, il doit :

- représenter la personne de Peron et faire tout ce qu'il conviendra sans aucune restriction ni limitation comme si c'était son propre bien et affaire;
- rendre bon et fidèle compte à Peron au retour du voyage de ce qu'il aura fait;
- au cas qu'il demeure à Québec, envoyer le compte et ce qu'il recevra et négociera à Québec concernant les dettes et autres effets de Peron laissés par Desorcis en 1656.

N'oublions pas que les marchandises chargées sur *Le Taureau* peuvent l'être aussi pour le compte d'autres marchands. Ainsi, le 28 février 1657, Léonard Compain, associé avec Guillaume Feniou, son beau-frère, emprunte la somme de 300 livres tournois de Vincent Héron à raison de 30%. Cette somme sera employée au paiement d'une partie des marchandises qu'il charge pour son compte et celui de Feniou sur le navire de Peron. Ces marchandises sont adressées à Feniou pour Québec ¹⁰.

Les engagés

Contrairement à la liste de 1656, celle de 1657 est beaucoup plus complète. Voyons ce que contient la *Liste de plusieurs passagers pour quebecq pays de la nouvelle france 1657* (texte contemporain) :

Aujourd'hui dixième avril mil six cent cinquante sept, et autres jours suivants, tous les ci-après nommés ont comparu pardevant moi Abel Cherbonnier, notaire royal en la ville et gouvernement de La Rochelle. Lesquels ont volontairement reconnu avoir demeuré d'accord avec François Peron, marchand de cette dite ville, pour ce personnellement établi, stipulant et acceptant dès lors que ledit Peron les requérera ou fera requérir de s'embarquer en le navire nommé Le Taureau, audit Peron appartenant duquel est avec Me Élie Tadourneau pour passer, sauf les fortunes de la mer, au lieu de Québec, pays de Canada. Pour, soit audit Québec qu'autres endroits dudit Canada, demeurer au service, fidélité et obéissance de ceux à qui celui qui aura les ordres dudit Peron leur ordonner pour travailler ceux qui sont de métier de leur métier, et eux et les autres qui ne savent de métier à tel travail que bon semblera. Leur ordonner, ceux à qui ils seront délaissés le temps et cours de trois années prochaines, consécutives sans intervalle qui commenceront du jour qu'ils mettront pied à terre audit

Québec, aux gages et salaires ci-après exprimés. Et encore, à la charge qu'il leur sera fourni leur nourriture durant lesdites trois années, qu'il ne leur sera rien demandé pour leur passage et dépense; ce que ledit Peron leur a accordé. Et à l'effet de ce que dessus, sans y contrevenir, ils ont obligé tous leurs biens présents et à venir, et ont renoncé à toutes choses contraires à ces présentes. La teneur et effet desquelles, ils ont promis et juré tenir et garder inviolablement. Dont à ce faire, ils en ont, de leur consentement, été jugés et condamnés par ledit notaire [de leur] soumission. Fait à La Rochelle, étude du notaire, les jour et an susdit.

(Suivent les conditions de chaque engagée(e)).

Le premier engagé à s'inscrire, un nommé **Simon Gendro**, se désiste et son nom est rayé. Ce qui n'est pas étonnant à l'époque. Il arrivait qu'un engagé, qui avait fait au capitaine promesse de partir, ne se présentait pas au jour de l'embarquement.

Comme les engagés sont levés à partir du 10 avril et jours suivants, on peut deviner, par une calligraphie différente, ceux qui se présentent ensemble. Ainsi, **Gendro** semble être le seul à s'inscrire le 10 avril. **Bourdelaïs, Rajat, Magnan, Martelot, Charonnet** et **Pifray** s'engagent au même moment. Puis ce sont les frères **Gouin**. Suivent les **Pavie, Bouyer, Duval, Quartier, Garnier, Drouillard** et **Texier** qui passent tour à tour devant le notaire **Cherbonnier**.

Le départ

Enfin prêt à faire voile, *Le Taureau*, 150 tonneaux, part de la rade de La Rochelle le 18 avril.

De l'équipage, nous connaissons :

- **Élie Tadourneau**, capitaine de Marennnes
- **Jean Denilt**, canonnier
- **Jean Rait**, marinier

Des passagers, nous connaissons :

- **Michel Desorcis**, commis de **Peron**
- **Antoine Grignon**, marchand de La Rochelle
- **Léonard Compain**, marchand de La Rochelle
- **Nicolas Chagneau**, marchand de La Rochelle
- **Jean Leboisme**, de Bretagne
- **Daniel Suire**, fils de **Peron**

Les engagés (au nombre de 15) sont :

- | | |
|----------------------------|---|
| - Jean Bourdelaïs | - Antoine Magnan |
| - Anne Bouyer | - Louis Martelot (et non Martenot) |
| - Hilaire Charonnet | - Étienne Rajat (et non Pajon) |
| - Marie Drouillard | - Jacques Pifray |
| - Suzanne Duval | - Marie Pavit |
| - Jeanne Garnier | - Hélène Quartier |
| - Laurent Gouin | - Mathurin Texier |
| - Mathurin Gouin | |

Commandé par **Tadourneau**, *Le Taureau* arrive "assez heureusement" le 22 juin à Québec.

La Nouvelle-France

La flotte de 1657 pour la Nouvelle-France se compose de 5 navires ¹¹. Ils sont :
L'Armes-d'Amsterdam, 250 tonneaux (cap. Jacob Gilles ou Jehan Guionneau), de La Rochelle, frété par Pierre Gaigneur et Jacques Massé;
Le Nantois;
Le Saint-Sébastien (cap. Jean et Guillaume Poulet), de Rouen;
Le Taureau, 150 tonneaux (cap. Élie Tadourneau), de La Rochelle, frété par François Peron;
La Vierge (cap. Fabien Marot), de La Rochelle.

En France

Le 9 août, François Peron promet de payer à Anne Gassan, veuve de noble homme Henry Bardet, vivant banquier de La Rochelle, la somme de 6240 livres tournois. Cette somme, qui lui avait été prêtée quelques jours avant, devait-elle servir à l'achat de la barque *Le Petit-François*, 50 tonneaux, que devait aller chercher le capitaine Élie Raymond à Saint-Sébastien, en plus de quelques marchandises pour son retour d'Espagne? ¹² Pour plus grande assurance de son dû, Peron met en mains de la veuve Bardet deux poinçons de castor non pesés.

Le retour

Après avoir fait décharger les marchandises et recharger *Le Taureau* de quelques *pelleteries et originaux*, tant pour les habitants de Québec que pour quelques marchands et commissionnaires de La Rochelle et pour le compte de ses bourgeois, Tadourneau quitte la colonie le 27 septembre. Le 9 octobre, le navire trouve le mauvais temps d'un vent d'ouest sud-ouest qui le pousse vers la côte de la baie du Cap de Raye. Le mauvais temps continuant, deux appareils de voile sont défoncés et rompus. L'équipage est contraint de mouiller l'ancre pendant 3 jours. Recevant divers coups de mer, le navire est dégarni de ses agrès et apparaux. Le grand mât est prêt à être coupé!

Le lendemain du départ du Cap de Raye, le mauvais temps continue avec plus de véhémence en telle sorte que la plupart du temps *Le Taureau* est sous l'eau tant la mer est émue. À 300 lieues de La Rochelle, encore une fois, la mer est si orageuse que le navire est toujours sous l'eau. Les mariniers ont de l'eau jusque sous les aisselles!

Il a fait si mauvais temps pendant le retour que les membres de l'équipage ont toujours eu leurs habits mouillés. Ni le navire, ni les marchandises n'ont pu être visités *tellement ils étaient fatigués et battus de la mer*.

Le Taureau arrive à La Pallice le 31 octobre, puis mouille dans le havre de La Rochelle le 3 novembre ¹³. Ce voyage de 1657 semble avoir été profitable pour François Peron puisqu'il remet à Anne Gassan, le 26 novembre, les 6240 livres tournois prêtées auparavant en retour de ses deux poinçons de castor laissés en gage.

Conclusion

Des 15 engagés par François Peron pour le Canada en 1657, 12 vont s'y établir (80%), 2 sont encore au pays en 1660 (13%), tandis qu'un autre est reparti en France (7%).

Dans son *Catalogue* ¹⁴, Marcel Trudel s'est inspiré des listes d'engagés cités par Gabriel Debien ¹⁵. Or, il est évident que si le second fait une mauvaise lecture du manuscrit, le premier en subit les conséquences. C'est ce qui est arrivé avec la liste de 1657.

Il y a erreur dans le montant des salaires des frères **Gouin** et de **Pavie**. Tandis que les salaires sont omis pour **Bouyer**, **Drouillard**, **Duval**, **Garnier**, **Martelot** et **Quartier** alors qu'ils sont présents dans le manuscrit! Le lieu d'origine de Jeanne **Garnier** n'est pas Clion, comme l'indique Debien, mais pourrait être Chau(cre?) sur l'Île d'Oléron. D'autant plus que dans son contrat de mariage avec **Gendreau**, elle se dit originaire de Saint-Denis d'Oléron.

Il y a plus. Debien déchiffre un engagé sous le nom d'Étienne **Pajon**, alors qu'il faut lire **Rajat**. Trudel doit donc éliminer le nom de **Pajon** (p. 365) et le remplacer par les données recueillies sur **Rajat** qu'il fait venir en 1660 (et non **Rageot**, p. 439). Il faut lire aussi **Martelot** et non **Martenot**!

En suivant les traces de ces engagés, après avoir mis pied à terre au port de Québec, on remarque que les six (6) femmes se marient dans les deux (2) années qui suivent. Cinq engagés se dirigent vers Trois-Rivières, pour le compte de Pierre **Boucher**.

Avec l'aide des ouvrages de Trudel et Lafontaine, j'ébauche ci-après le destin des engagés de 1657. Le lecteur qui possède de plus amples informations sur un ou des engagés peut communiquer avec moi pour mettre à jour les données recueillies.

Que sont-ils devenus? ¹⁶

Ceux qui s'établissent au Canada

Bouyer, Anne

Fille de Pierre, bourgeois, et de Catherine **Vinet**, elle est baptisée le 2 décembre 1632 à La Rochelle (Notre-Dame). Dirigée vers Trois-Rivières, elle est servante chez Pierre **Boucher**. Elle épouse le 14 mai 1658, à Trois-Rivières, Pierre **Pinot** dit **Laperle**, originaire de Saint-Ouen-sur-les-Fossés, près de Le Mans, Maine. Ils ont 10 enfants. Elle est inhumée le 9 décembre 1704 à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Le couple y fut parmi les premiers colons.

Charonnet, Hilaire (Chardonneau)

Originaire de Léray, près de Fontenay, Poitou. Le 3 juin 1664, il se fait concéder une terre à la rivière Saint-Charles par Guillaume **Fournier**. Il épouse le 27 juillet 1665, à Québec, la veuve Marguerite (**Le**) **Roy**. Il vit encore en 1667.

Drouillard, Marie

Originaire de Villemorin, canton d'Aulnay, près de Saint-Jean-d'Angély, Saintonge. À Trois-Rivières, le 13 juillet 1659, elle épouse Pierre **Dizy** dit **Montplaisir**, originaire de Saint-Maclou de Rouen, Normandie. Elle vit encore en 1681.

Garnier, Jeanne

Fille de Sébastien et Marie **Roux**, elle est originaire de Chau(cre?), Saintonge. Elle épouse 1° à Québec, le 30 juillet 1657, René **Maheu**, originaire du Perche; 2° à Québec, le 21 avril 1659, Louis **Lamarre** dit **Gassion**, de Pitres, près de Les Andelys, Normandie; 3° à Château-Richer, le 24 janvier 1663, Pierre **Gendreau** dit **Lapoussière**, fils de Georges et Jeanne **Coullon**, de Saint-Denis d'Oléron,

Liste des engagé(e)s levé(e)s par François Peron en 1657

Date	Nom	Natif de	Age	Métier	Au service de	Durée	Salaire	Avance	Signature
10 avril 1657	Bourdelais, Jean	Mouchamps	23	inconnu	inconnu	3 ans	60 l.	30 l.	non
10 avril 1657	Bouyer, Anne	La Rochelle	23	inconnu	inconnu	3 ans	45 l.	31 l.	non
10 avril 1657	Charonnet, Hilaire	Léray	36	inconnu	inconnu	3 ans	75 l.	42 l.	non
10 avril 1657	Drouillard, Marie	Villemorin	20	inconnu	inconnu	3 ans	45 l.	37 l.	non
10 avril 1657	Duval, Suzanne	Soubise	18	inconnu	inconnu	3 ans	30 l.	31 l.	non
10 avril 1657	Garnier, Jeanne	Chau(cre?)	21	inconnu	inconnu	3 ans	45 l.	31 l.	non
10 avril 1657	Gouin, Laurent	Loudun	20	inconnu	inconnu	3 ans	78 l.	42 l.	non
10 avril 1657	Gouin, Mathurin	Loudun	22	inconnu	inconnu	3 ans	84 l.	42 l. 10 s	non
10 avril 1657	Magnan, Antoine	La Rochefoucauld	35	inconnu	inconnu	3 ans	75 l.	46 l.	non
10 avril 1657	Martelot, Louis	Sigournay	21	inconnu	inconnu	3 ans	75 l.	46 l.	non
10 avril 1657	Rajat, Etienne	Lyon	32	inconnu	inconnu	3 ans	75 l.	41 l.	non
10 avril 1657	Pavil, Marie	Château d'Oléron	21	inconnu	inconnu	3 ans	45 l.	31 l.	non
10 avril 1657	Pifray, Jacques	La Rochelle	22	inconnu	inconnu	3 ans	40 l.	34 l.	oui
10 avril 1657	Quartier, Héliène	La Rochelle	18	inconnu	inconnu	3 ans	30 l.	31 l.	non
10 avril 1657	Textier, Mathurin	Angoulême	18	inconnu	inconnu	3 ans	60 l.	31 l. 10 s	non

Saintonge. Dans son contrat de mariage avec Pierre **Gendreau**, elle se dit originaire de Saint-Denis-d'Oléron.

Gouin, Laurent

Fils de Vincent et Charlotte **Gaultier**, il est né vers 1637 à Saint-Jean d'Angliers, près de Loudun, Poitou. Laboureur. Le 21 janvier 1662, il est témoin d'une affaire judiciaire à Trois-Rivières. Il épouse le 22 octobre 1665 dans la chapelle du Fort La Touche, à Champlain, Marie-Thérèse **Gallien Paulinier** (arrivée à Québec en 1665), fille de Jean et Marguerite **Dupont**, de Saint-Cosme de Paris. Il meurt le 13 novembre 1686 à Champlain. Sans postérité. La veuve se remarie en 1687 à Louis **Gilbert**.

Gouin, Mathurin

Frère de Laurent (ci-dessus), il est né vers 1635 à Saint-Jean d'Angliers, près de Loudun, Poitou. Tonnelier. Le 20 novembre 1663, il épouse à Trois-Rivières Marie-Madeleine **Vien**, fille d'Étienne et Marie **Denot** de la Martinière. En 1671, le couple se retrouve à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Il meurt vers 1709 en laissant 4 terres en partage à ses enfants. La veuve est inhumée le 2 janvier 1728 à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Magnan, Antoine (dit Laville)

Originaire de La Rochefoucauld, Angoumois, il est témoin dans un contrat de mariage le 8 septembre 1658. Il est au service d'Antoine **Martin** dit **Montpellier** car ils se font accord le 1^{er} mars 1659. Il obtient une terre le 22 janvier 1663.

Martelot, Louis

Originaire de Sigournay, près de Chantonnay, Poitou. Il est confirmé à Château-Richer le 2 février 1660. Il y achète une terre le 29 juin 1662. En 1681, célibataire, il est qualifié de boucher.

Pavit, Marie

Fille de Christophe et Madeleine **Nadeau**, elle est originaire du Château d'Oléron, Saintonge. À Québec, le 19 août 1657, elle passe un contrat de mariage avec Jean (-Baptiste) **Migneron** dit **Petitjean**, originaire de Mougou, près de Niort, Poitou. Elle est confirmée à Sillery le 6 juin 1661. Inhumée le 15 mai 1713.

Quartier, Hélène

Fille de Pierre et Marie **Lefebvre**, elle est originaire de La Rochelle, Aunis. Elle épouse le 31 juillet 1657, à Québec, Pierre **Paillereau**, fils de Pierre et Françoise **Micou**, de Villedoux, Aunis. Elle décède en ou avant 1665, puisque le veuf se remarie le 12 octobre 1665 avec Élisabeth **LeRoy**.

Rajat, Étienne (dit Le Lyonnais)

Originaire de Saint-Cyr-en-Favières, près de Lyon. À Québec, le 15 septembre 1661, il épouse Marie **Roy**, originaire de La Chapelle-Blanche-Saint-Martin, Touraine. Il obtient une terre en 1661. Ils se font don mutuel le 4 février 1665. Inhumé le 21 novembre 1688.

Texier ou Tessier, Mathurin (dit Maringouin)

Fils de Thomas et Élisabeth **Poirier**, il est originaire de Saint-Ausonne, près d'Angoulême, Angoumois. Le 31 mars 1664, il se fait affermer une terre pour 5 ans avec Jean **Baron**. Le 23 septembre

1670, il épouse à Château-Richer Élisabeth Létourneau, fille de David et Jeanne Gobeil dit Baril, de Muron, près de Rochefort, Saintonge. Le 27 décembre 1680, il achète une terre à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Il est décédé en 1703 à Montmagny.

Encore au Canada en 1660

Duval, Suzanne

Fille de Pierre et Élisabeth Ravelle, elle est originaire de Soubise, Saintonge. Elle épouse 1^o à Trois-Rivières, le 6 août 1657, Élie Ancquetin dit Lonquetin, fils de Robert et Marguerite Anquetin, de Honfleur, Normandie; 2^o en 1661 Jacques Loyseau dit Grandinière, du Perche (contrat annulé en 1662); 3^o à Trois-Rivières, le 16 mai 1662 Mathieu Proutost dit Larose, fils de Pierre et Marguerite Prignolle, de La Rochelle, Aunis. Aucune trace de cette famille après 1663.

Piffray, Jacques

Originaire de La Rochelle, Aunis. Il est témoin pour une obligation le 22 octobre 1657. Qualifié de travaillant en 1659. Il obtient une terre le 10 août 1662. Il a signé fréquemment comme témoin à des actes notariés entre 1658 et 1662. Aucune trace de lui après 1662.

Repart pour de bon pour la France

Bourdelaïs, Jean (dit Le Breton ou LeBourdelaïs)

Originaire de Mouchamps, près de La Roche-sur-Yvon, Poitou. En 1658, il est au service de Vincent Regnault. Semble repartir pour la France en 1660, après ses trois (3) années d'engagement.

Références

1. A.D.C.M. Minutier Abel Cherbonnier (21 février 1657) 3 E 1128.
2. A.D.C.M. Minutier Abel Cherbonnier (16 mars 1657) 3 E 1128.
3. A.D.C.M. Minutier Abel Cherbonnier (24 mars 1657) 3 E 1128.
4. Pour faciliter la lecture, le genre masculin est privilégié au genre féminin.
5. A.D.C.M. Minutier Abel Cherbonnier (10 avril 1657) 3 E 1128.
6. A.D.C.M. Minutier Abel Cherbonnier (10 avril 1657) 3 E 1128.
7. A.D.C.M. Minutier Abel Cherbonnier (13 avril 1657) 3 E 1128.
8. A.D.C.M. Minutier Abel Cherbonnier (14 avril 1657) 3 E 1128.
9. A.D.C.M. Minutier Abel Cherbonnier (17 avril 1657) 3 E 1128.
10. A.D.C.M. Minutier Abel Cherbonnier (28 février 1657) 3 E 1128.
11. Trudel, Marcel, *Histoire de la Nouvelle-France*, Montréal, éd. Fides, volume III : *La seigneurie des Cent-Associés*, tome 1 : *les événements*, 1979, p. 249.
12. A.D.C.M. Minutier Abel Cherbonnier (9 août 1657) 3 E 1128.
13. A.D.C.M. Fonds Amirauté (3 novembre 1657) B 5663, pièce 109.
14. Trudel, Marcel, *Catalogue des immigrants 1632-1662*, Montréal, éd. Hurtubise HMH, 1983, 569 p. (Cahiers du Québec N^o 74).
15. Debien, Gabriel, *Engagés pour le Canada au XVII^e siècle vus de La Rochelle* dans R.H.A.F., Vol. VI, N^o 3, pp. 384-385.
16. D'après Lafontaine, André, *Recensement annoté de la Nouvelle-France 1681*, Sherbrooke, 2^e édition, 1986, 428 p. *Recensements annotés de la Nouvelle-France 1666 & 1667*, Sherbrooke, 2^e édition, 1988, 414 p. Trudel, Marcel, *op. cit.*

* * * * *

NOMENCLATURE DE LA SCIENCE GÉNÉALOGIQUE

par Lucien Laurin

Les mots expriment la réalité des choses

La nomenclature d'une science, c'est l'ensemble des termes en usage dans cette matière, c'est le classement méthodique de la signification des mots.

La généalogie comme toute discipline scientifique possède une généreuse liste de ces mots qui forme sa base linguistique et facilite la bonne compréhension de la valeur respective des vocables.

Le rôle et le devoir du généalogiste ne consistent pas uniquement à dresser l'arbre de son ascendance familiale, et de se complaire dans une longue énumération de prénoms et de dates, d'une lecture monotone; il doit aussi raconter les faits et gestes de l'ancêtre, c'est-à-dire écrire sa biographie et l'encadrer des vieilles photographies oubliées dans la boîte aux trésors de la grand-tante Églantine ou de la cousine Amanda. Votre lignée accueillera avec reconnaissance le ressouvenir d'une histoire des aïeux.

Les conseils d'un ancêtre mis à profit

Lorsque l'ancêtre lègue à la postérité les traits marquants de son succès professionnel, pourquoi faire la sourde oreille ou plutôt fermer les yeux sur ses écrits ?

Le hasard de ma naissance a greffé un écrivain dans l'arbre généalogique de mon ascendance maternelle. La relecture des deux mille six cents chroniques musicales publiées dans le journal parisien *Le Siècle* et les quelque vingt livres signés par mon bisaïeul Oscar Comettant, qui se disait homme de lettres ¹ m'a remis en mémoire le conseil adressé aux lecteurs de ses œuvres littéraires, conseil résumé en ces quelques mots, soit *de flâner souvent et longtemps dans les dictionnaires afin de conjurer l'aridité du vocabulaire, et d'augmenter la qualité littéraire de leurs écrits.*

Animé sans doute par la force de l'atavisme, j'ai entrepris les recherches nécessaires pour compiler un glossaire des termes précis employés en généalogie. Quel travail valorisant récoltons-nous de fouiller dans les pages d'un Larousse, ou d'un Robert, pour sortir du sentier battu des expressions vagues et souvent des synonymes imprécis, et faciliter ainsi la rédaction d'une monographie ancestrale! La beauté de la langue française coule à la source de notre plume, pourquoi ne pas lui vouer notre respect par un effort mental, et méditer les recommandations qu'un Boileau a stigmatisées dans ces quatre vers mémorables :

*Selon que notre idée est plus ou moins obscure,
L'expression la suit, ou moins nette, ou plus pure.
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement
Et les mots pour le dire arrivent aisément!*

¹ C'est ainsi qu'il s'identifiait dans les documents d'état civil : Jean Pierre Oscar Comettant, né à Bordeaux en 1819, décédé à Montivilliers, Normandie, en 1898. Son nom, suivi d'une courte biographie et d'une liste de ses œuvres, est inscrit dans le *Nouveau Larousse Illustré*, publié en 87 volumes en 1906. Il est dit musicien et écrivain. Son nom est aussi publié dans *International Encyclopedia of Music and Musicians*, Éd. Dood, Mead & Co., New York; dans *Men, Women & Piano* d'Arthur Loesser, Éd. Simon and Schuster, New York; dans le *Larousse de la musique*, 2 volumes; et dans le dictionnaire de François-Joseph Fétis : *Biographie universelle et bibliographie générale de la musique*, publiée en 8 volumes en Belgique.

Douce réminiscence de nos études collégiales; temps révolu où le professeur de français harmonisait nos oreilles à ce chant poétique dont le texte était devenu une pierre d'achoppement de notre réussite au baccalauréat.

Gagné à ce jeu, je me suis donc permis de colliger le mot à mot de chaque définition des dictionnaires consultés à ce sujet et d'en dresser un glossaire propre à la généalogie. Cette compilation n'est pas exhaustive. Elle contient des mots usuels que vous employez déjà, et d'autres plus recherchés qui ne sont pas connus dans le langage journalistique. Le mot juste qui exprime une idée, défie le synonyme, lequel se couvre souvent d'un vocable faux-fuyant.

C'est dans cet ordre d'idées que le linguiste Jacques Claret s'exprime dans son étude: *Le choix des mots*.

Sous le prétexte des synonymes, on s'abstient, par paresse ou négligence, d'employer le mot juste, révélateur et singulier, le seul, disait La Bruyère, qui exprime exactement notre pensée dans le moment.

Pour bien comprendre les termes du lexique suivant, précisons que certaines définitions se rattachent à la généalogie dans un sens que l'usage courant lui donne soit par extension, soit dans un ton familier lesquels ont souvent une signification autre que le sens propre ou le sens premier du mot. De plus, pour ne pas allonger inutilement cette liste, j'ai éliminé la nomenclature qui touche au blason des gens nobles dont l'appartenance à la classe héraldique ne foisonne pas dans le Québec français d'aujourd'hui.

Nomenclature de la généalogie

AGNAT : D'après le droit romain, nom des parents unis par liens de l'agnation.

AGNATION : D'après le droit romain, parenté par les mâles, qui unit au pater familias et entre eux, tous ceux qui sont soumis à sa puissance familiale ou y seraient soumis, si l'ancêtre mâle vivait encore. Jadis la seule parenté légitime était celle que créait la descendance masculine ou agnation. Lien de parenté civile, par opposition à la parenté naturelle en cognation. C'était une conception artificielle du droit civil basée sur l'idée de puissance paternelle. Tous ceux qui étaient soumis à ce pouvoir paternel étaient agnats entre eux.

AÏEUL,E : Grand-père, grand-mère, aïeul,e paternel, aïeul,e maternel; bisaïeul, trisaïeul, quatrième aïeul. Le nom aïeul a le pluriel aïeuls quand il veut dire "grands-parents" et le pluriel aïeux quand il s'agit de toute la séculaire lignée familiale et que le mot signifie "ancêtres".

AÏEUX : Ceux de qui l'on descend, ou ceux qui ont vécu dans les siècles passés.

AÎNÉ : Celui qui est né avant un autre enfant. Premier-né.

ALIÉNATION : Dérèglement permanent ou passager des facultés intellectuelles, désordre mental, folie.

ALLIÉ : Personne unie à une autre par un lien résultant du mariage. Les parents et les alliés.

ANCÊTRES : Ceux de qui l'on descend. Les ascendants qui ont précédé le grand-père et la grand-mère.

ARBRE GÉNÉALOGIQUE : Figure représentant un arbre dont les ramifications montrent la filiation des diverses branches d'une même famille.

ATAVISME : Tendence des êtres vivants à retourner à un type ancestral dont les générations intermédiaires se sont écartées. Se traduit chez certains êtres vivants par la réapparition de caractères d'ordre divers que n'offraient pas leurs parents immédiats. C'est une variété de l'hérédité.

ASCENDANCE : Ligne généalogique par laquelle on remonte du fils au père, à l'aïeul, ou du fils à la mère, à l'aïeule.

AVUNCULAIRE : Qui a rapport à un oncle ou à une tante.

BEAU-FILS : Celui dont on a épousé le père ou la mère.

BEAU-FRÈRE : Frère du conjoint pour l'autre conjoint, mari de la sœur ou de la belle-sœur d'une personne.

BEAU-PÈRE : Père du conjoint pour l'autre conjoint. Pour les enfants d'un premier lit, le second mari de la mère.

BÉBÉ : Très jeune enfant.

BELLE-FILLE : Fille par alliance, femme d'un fils.

BELLE-MÈRE : Pour un conjoint, mère de l'autre conjoint. Pour les enfants d'un premier lit, la seconde femme de leur père.

BELLE-SOEUR : Sœur du conjoint pour l'autre conjoint. Femme du frère ou du beau-frère d'une personne.

BENJAMIN,E : Le ou la plus jeune d'une famille.

BISAÏEUL : Arrière-grand-parent (bisaïeuls).

BRANCHE : Les branches d'une famille. Les différentes familles issues d'une souche commune. Les branches d'un arbre généalogique, branche aînée, branche cadette, famille.

BRU : Femme du fils par rapport au père et à la mère de ce fils.

CADET : Celui qui, par ordre de naissance, vient après le premier-né. Qui est né le second de sa famille, qui a un seul frère aîné ou une seule sœur aînée. Qui est né après tous ses frères ou après toutes ses sœurs.

CASTE : Classe de la société considérée comme ayant un esprit d'exclusion pour les personnes des autres classes.

CLAN : Mot d'origine gaélique, clan, famille. Tribu écossaise ou irlandaise formée d'un certain nombre de familles. Groupement social primitif.

CLASSE : Catégorie de personnes rapprochées par leur fonction sociale, leur genre de vie.

COGNAT : Selon le droit romain, celui qui est uni à d'autres par les liens de parenté naturelle et particulièrement celui qui est parent par les femmes.

COGNATION : Selon le droit romain, lien de parenté entre tous les descendants d'une même souche. La cognation était la parenté naturelle par opposition à l'agnation, parenté purement civile. Les cognats étaient les parents par le sang, sans distinction de ligne.

COLLATÉRAL : Parents collatéraux, membres d'une même famille descendant d'un auteur commun, les frères, les sœurs, les oncles, les cousins. Ligne collatérale, ligne formée par les parents collatéraux, par opposition à ligne directe.

CURATEUR : Personne qui est chargée selon la loi de veiller à ce que les revenus d'un aliéné servent à adoucir son sort et de réclamer sa sortie dès que son état mental le permet.

DESCENDANCE : Le fait de descendre d'une personne, d'une famille. Les générations futures.

DYNASTIE : Succession des souverains d'une même famille. Succession d'hommes célèbres dans une même famille.

ENFANT LÉGITIME : Parenté légitime, un enfant né de parents unis par le mariage.

ENFANT À LA MAMELLE : Enfant qui n'a pas atteint l'âge du sevrage.

ENFANT CONSANGUIN : Qui est parent du côté du père; frère consanguin, sœur consanguine.

ENFANT UTERIN : Se dit des frères et sœurs qui ont la même mère, mais un père différent par opposition aux frères ou sœurs germains.

ENGENDRER : Produire par voie de génération, plus spécialement en parlant du mâle. En parlant de la femme, on dit concevoir, ou enfanter.

ENTER : Par analogie, enter une famille sur une autre; allier, unir une famille à une autre par un mariage. Maison qui s'ente sur telle autre.

ÉPONYME : Dans l'antiquité grecque; qui donne ou emprunte son nom à quelque chose. (voir ancêtre).

EXTRACTION : Au sens figuré, origine d'où quelqu'un tire sa naissance.

FAMILLE : Succession des individus qui descendent les uns des autres de génération en génération. Les membres de la famille vivant sous le même toit et particulièrement, le père, la mère et les enfants habitant avec eux.

FILIATION : Lien de descendance directe, entre ceux qui sont issus les uns des autres. Lien de parenté unissant l'enfant à son père ou à sa mère (voir agnation, cognation). Filiation légitime, naturelle, adultérine, incestueuse, adoptive.

FILLEUL : Personne qui a été tenue sur les fonds baptismaux, par rapport à son parrain et à sa marraine.

FRANGIN,E : Terme populaire pour frère et sœur, synonyme de camarade.

FRÈRE : Personne du sexe masculin considérée par rapport aux enfants des mêmes parents.

GÉNÉALOGIE : Suite d'ancêtres qui établit une filiation. Science qui a pour objet la recherche de l'origine et de la filiation des familles.

GÉNÉALOGIE VRAIE ² : Établie sur preuves, assise sur documents et faits indiscutables et faciles à contrôler.

GÉNÉALOGIE ENTIÈRE ² : Énumérant toutes les branches et rameaux, les pauvres comme les riches, les nobles et les roturiers, les sains, les déficients, ceux du pays et de l'étranger.

GÉNÉALOGIE VIVANTE ² : Décrivant leurs faits et gestes, précisant leurs attitudes et leurs réflexes, dépeignant leur physique comme leur intellect, et ce en les replaçant dans leur milieu.

GÉNÉALOGIE ENSEIGNANTE ² : Dégageant une morale, une philosophie, une tradition pour les générations présentes et à venir.

GRAND-MÈRE : Aïeule, mère du père ou de la mère. On dit quelquefois mère-grand. Dans un sens familier : vieille femme.

GRAND-PÈRE : Aïeul, père du père ou de la mère. Dans un sens familier : homme avancé en âge.

GRAND-PARENT : Le grand-père ou la grand-mère du côté paternel ou maternel.

HÉRÉDITAIRE : Qui se transmet selon les lois génétiques de l'hérédité. Droit de recueillir une succession qui se transmet par droit de succession.

HÉRÉDITÉ : Droit de recueillir une succession. Transmission aux enfants des caractères des parents. L'atavisme saute au moins une génération. Tend à donner aux descendants les qualités des parents, Qualités acquises par transmission ou développées sous l'influence du milieu, des habitudes, etc.

HÉRITAGE : Patrimoine laissé par une personne décédée et transmis par succession.

HÉRITIER : Parent appelé par la loi à recueillir la succession d'un défunt. Les héritiers du sang se distinguent des successeurs irréguliers et anormaux, ainsi que des légataires.

ISSU DE : Qui est né, sorti d'une personne, de parents, d'une race.

JUMEAUX-ELLES : Se dit de deux ou plusieurs enfants, personnes nées d'un même accouchement.

LÉGATAIRE : Bénéficiaire d'un legs.

LEGS : Disposition faite par testament au bénéfice d'un individu, autre que l'héritier, qui donne droit à une quote-part de tous les biens.

LIGNE : Ligne formée par la suite des degrés de parenté. Héritier en ligne directe, en ligne collatérale, ligne maternelle, ligne paternelle. La ligne comprend également, à titre d'alliés, les conjoints des parents.

LIGNÉE : Ensemble des descendants d'une personne. Avoir une lignée, l'épanouissement d'une lignée. Caractères héréditaires d'une lignée.

MARÂTRE : Terme péjoratif qui désigne la femme du père par rapport aux enfants nés du mariage précédent. Par extension, c'est une mère dénaturée qui maltraite ses propres enfants.

MATRIARCAT : Famille fondée sur la parenté par les femmes, famille cognatique. Coutume en vertu de laquelle, chez certaines peuplades, les femmes donnent leur nom aux enfants et exercent une grande autorité dans la famille.

MÈNECHME : Se dit de deux personnes qui ont entre elles une ressemblance frappante; sosie, jumeau.

MÈRE : Femme qui a mis au monde un ou plusieurs enfants.

MONOGRAPHE : Auteur d'une monographie. Qui ne traite que d'un seul sujet.

MONOGRAPHIE : Étude complète et détaillée qui se propose d'épuiser un sujet relativement restreint; description d'une seule famille, d'une seule classe d'objets ou même d'un sujet.

MORTINATALITÉ : État d'un enfant mort-né.

NATAL : Relatif à la naissance; où l'on est né.

NATALITÉ : Rapport entre le nombre des naissances et le chiffre de la population dans un lieu donné, dans un espace de temps déterminé.

NÉ DE : De naître. Venu au monde, sorti de l'organisme maternel, entré dans le monde, dans la vie.

NOURRISSON : Enfant qu'une femme nourrit de son lait.

NOUVEAU-NÉ : Qui est né depuis peu de temps.

ONCLE : Paternel ou maternel, le frère du père ou de la mère et, par extension, le mari de la tante, l'oncle par alliance.

ORIGINE : Ancêtres ou milieu humain primitif auquel remonte la généalogie d'un individu, d'un groupe que l'on considère la race, ou la nationalité.

ORPHELIN : Enfant qui a perdu son père et sa mère ou l'un des deux.

PARAGE : De haut parage : de haute naissance. Tenure de fief indivis entre frères dont l'aîné seul faisait hommage au suzerain. Tenure en parage.

PARENT : Se dit collectivement du père et de la mère, par extension, ancêtre, ascendant, aïeul, bisaïeul, proche parent, un cousin très proche.

PARENTÉ : Parenté naturelle, rapport, lien existant entre personnes. Clan (par extension). Relation entre les membres d'un groupe familial d'un clan.

PARENTÈLE : L'ensemble des parents et des alliés.

PATRIARCAT : Famille patriarcale, agnatique, fondée sur la parenté par les mâles.

PATRIMOINE : Se dit des biens de famille, des biens que l'on a reçus par héritage de ses ascendants.

PATRONYME : Nom patronymique. Dans l'Antiquité, nom commun de tous les descendants d'un même ancêtre illustre et tiré du propre nom de ce personnage. De nos jours, nom de famille.

PÈRE : Homme qui a engendré un ou plusieurs enfants.

POSTERITÉ : Suite de personnes descendant d'une même origine. Suite de générations à venir, ou postérieures à une époque donnée.

PRÉNOM : Se dit des noms particuliers joints au nom patronymique et servant à distinguer les différentes personnes d'une même famille. Nom de baptême.

PROGÉNITURE : Les enfants par rapport aux parents, la descendance.

PUÎNÉ : Celui qui est né après un frère, ou une sœur.

RACE : Famille considérée dans la suite des générations. Évoque la continuité des caractères d'une famille. La race des Capétiens.

RAMEAU : Subdivision d'une branche d'une famille.

RANG : Place qu'une personne ou une chose occupe par rapport à une autre; célébrité, importance, valeur plus ou moins grande.

SOEUR : Personne du sexe féminin considérée par rapport aux autres enfants. Sœurs germaines. Les sœurs consanguines sont du même père. Les sœurs utérines sont de la même mère.

SOUCHE : Personne qui est à l'origine d'une famille, d'une suite de descendants. La souche d'une famille princière, d'une dynastie.

SUCCESSION : Transmission du patrimoine laissé par une personne décédée à une ou plusieurs personnes vivantes.

SURNOM : Nom ajouté au nom de baptême d'une personne pour la distinguer par un caractère particulier, une circonstance. Nom ajouté lorsqu'il ne s'agit pas du nom de famille. Désignation caractéristique que l'on substitue au véritable nom d'une personne.

TANTE : Sœur du père ou de la mère, femme de l'oncle. Les oncles et les tantes font partie des parents collatéraux.

TIGE : Personne dont sont issues les branches d'une famille, de l'arbre généalogique. Faire tige.

TRISAÏEUL,E : Père, mère du bisaïeul ou de la bisaïeule.

TUTEUR : Personne chargée de veiller sur un mineur ou un interdit, de gérer ses biens et de le représenter dans les actes juridiques.

(2) Ces renseignements proviennent d'un article écrit par M. Joseph Jacquart et publié dans la revue *Mémoires de la Société Généalogique canadienne-française*, p. 71, du vol. VIII, N° 2.

Église ou cimetière, problème de nomenclature

Nos ancêtres ne sont pas éternels et la science généalogique a pour mission de les retrouver dans les documents officiels produits pendant leur vie, et après leur décès. Nos recherches infructueuses dans les archives nous obligent parfois à franchir les portes des cimetières, afin de découvrir les données familiales inscrites sur une pierre tombale.

Deux lieux, deux mots *église* et *cimetière*, endroits dissemblables au sens propre des termes, désignent les lieux possibles du dernier repos de l'aïeul. Ces termes m'ont joué un vilain tour et démontrent qu'ils possèdent une signification bien différente l'une de l'autre malgré leur apparente synonymie d'après les mœurs de ce temps-là. Selon la coutume établie par les lois de l'état civil et religieuses, les personnes décédées dans le giron de l'église catholique sont déposées dans la terre bénite d'un cimetière. Une permission spéciale accordée par le bureau de l'hygiène permettait d'inhumér les corps dans l'église lorsque les dernières volontés du défunt l'exigeaient.

Il est naturel pour tout généalogiste, voire pour toute personne, d'exprimer d'une façon tangible l'amitié sauvegardée d'un ancêtre décédé, en s'agenouillant au pied de sa tombe. L'académicien François

Mauriac nous le rappelle en ces termes : *La plus grande charité envers les morts, c'est de ne pas leur prêter de sublimes attitudes, mais de les rapprocher de nous.* D'ailleurs l'Église catholique nous en fait un devoir sacré et nous convie aux cérémonies funèbres du 2 novembre, jour consacré au rituel de notre pensée chrétienne envers nos chers disparus.

Je cherchais l'endroit de sépulture de mon bisaïeul, le lieutenant-colonel Joseph Laurin dans le cimetière de L'Ancienne-Lorette, paroisse dans laquelle il a vécu près de 43 ans et où il est décédé.

J'y ai trouvé le lot de son fils, le docteur Victor de Lotbinière Laurin, mon grand-père, mais aucune trace ne décela le lieu du dernier repos de la génération précédente. Une intuition de généalogiste m'a conseillé de lire les vieux journaux datés de cette période; j'y ai trouvé l'article racontant ses funérailles³ dont le détail suivant m'a mis sur la piste de l'endroit recherché : *Lorsque la bière a été descendue dans les caveaux de l'église, un peloton du 87^e bataillon placé sur le parvis, a tiré trois salves de mousqueterie.*

L'inhumation avait donc eu lieu dans l'église de sa paroisse. Ainsi, on exécutait le vœu exprimé dans son testament signé chez le notaire Octave Roy le 17 septembre 1887 :

Je veux et ordonne qu'après mon décès mon corps soit inhumé dans l'église de la paroisse de L'Ancienne-Lorette, à côté du corps de ma chère épouse décédée, et de mes chers quatre jeunes enfants.

L'inscription au registre de la paroisse confirmait l'accomplissement de ce vœu, et se lisait ainsi :

Le 7 mars 1888, en vertu d'une permission civile donnée quatre jours auparavant par le coroner Belleau, nous, soussignés curé de Sainte-Foy avons inhumé dans l'église de cette paroisse (en l'occurrence, L'Ancienne-Lorette), le corps du lieutenant-colonel Joseph-Octave Laurin, notaire et ancien représentant du Comté de Lotbinière, au parlement du Canada, décédé en cette paroisse le trois du même mois à l'âge de 76 ans, veuf de Dme Marie-Louise Dallaire.

Tel que le testament le mentionnait, son épouse et quatre jeunes enfants avaient été inhumés aussi dans l'église. La lecture du registre paroissial nous en confirmait la réalité:

- * 16 novembre 1852, inhumée dans l'église : Emma-Eulalie-Camille, décédée à l'âge de 4 ans et 10 mois.
- * 8 mai 1858 : inhumé dans l'église, Eugène-Charles-Herménégilde, décédé à l'âge de 3 ans 7 mois.
- * 23 juin 1858 : inhumée dans l'église Marie-Hortense, décédée à l'âge de 3 mois.
- * 10 novembre 1866 : inhumée dans l'église Marie-Estelle, décédée à l'âge de 3 ans 6 mois.
- * 28 août 1887; Marie-Louise Dallaire, épouse du notaire Joseph Laurin inhumée dans l'église, décédée à l'âge de 67 ans et 6 mois.

Au cours des années suivantes, un fils et une fille ont été aussi inhumés dans le dit caveau de famille Ce sont :

- * le 2 février 1903, le notaire et ancien employé civil, Joseph-Octave Laurin; 58 ans.
- * 15 mai 1908, une fille, mlle Flore Laurin, âgée de 56 ans.

Le cérémonial ayant été accompli selon les dernières volontés du testateur, je n'avais plus qu'un pas à faire pour visiter l'endroit désigné et rendre un hommage personnel à mon aïeul qui a illustré le nom Laurin dans l'activité juridique, politique et militaire de sa ville. Quelle déception ai-je rencontrée

³ *Le Canadien*, 9 mars 1888.

lorsque j'appris une nouvelle inusitée et confirmée par le bedeau de la paroisse : qu'à la suite d'une rénovation de l'église, les caveaux ont été détruits et les ossements qu'ils contenaient furent placés dans une boîte commune, sans distinction des personnalités qu'ils représentaient. Cette boîte charnière a été enfouie dans un endroit non identifié du cimetière et ignoré par les responsables de ce geste inique.

Le choc fut vivement ressenti. Je perdais toute trace profonde d'un ancêtre dont le souvenir m'était précieux. Une plaque de marbre gravée en hommage au lieutenant-colonel Joseph Laurin avait été descendue des murs de l'église et remise dans une armoire de la sacristie. Aux yeux du public on avait caché le mérite d'un paroissien qui s'était dévoué pour sa paroisse à titre de maire, de marguillier et de plus, lors de la construction de l'église actuelle, son fils le docteur Victor Laurin et son épouse avaient donné le maître-autel et les deux autels latéraux. Ô reconnaissance éternelle, où résides-tu en ce bas-monde?

La sauvegarde de la mémoire ancestrale, si elle n'est pas respectée par certaines autorités publiques ou privées, appartient au caractère immuable de la science généalogique et c'est là son devoir de réparer les dommages causés par les iniquités de gens irrespectueux et de rappeler aux contemporains les vertus de nos prédécesseurs.

Si le hasard favorise vos recherches au cimetière, et non dans l'église comme ce fut le cas de mon expérience personnelle, la nomenclature des termes du lieu où repose votre ancêtre peut être un guide indispensable pour écrire une monographie sur celui qui consacra avec honneur votre patronyme dans l'histoire du pays.

Conclusion

La généalogie n'échappe pas à cette contrainte de l'expression claire et précise. Toute science s'exprime par des vocables spécialisés qui facilitent la communication entre les humains. Pour se comprendre, employons le bon mot. La précision des termes illumine l'esprit du lecteur car l'absence d'un effort mental, ou le manque de connaissance fait glisser l'écrivain sur des termes vagues, impropres à la bonne compréhension des idées émises.

Deux linguistes éminents, MM. P.V. Berthier et N.-P. Colignon se sont ainsi exprimés dans leur livre intitulé *Le français pratique* :

*Pour bien écrire il faut enrichir son vocabulaire, noter les diverses acceptions d'un mot ...
Bien écrire, c'est exprimer clairement des idées, ou décrire des faits à l'idée du mot propre.*

Dans son ouvrage intitulé *Fleur de Tharbes*, Jean Paulhan écrit ceci : *Tout mot a son idée et toute idée son mot.* Toujours dans le même ordre d'idées, Françoise Sagan s'exprime ainsi :

Les gens n'ont pas de passion pour les mots: aussi ce qu'ils écrivent est franchement mauvais et souvent ennuyeux ... Écrire c'est quelque chose avec quoi on n'a pas le droit de plaisanter.

Nomenclature des termes funéraires

BIÈRE : Coffre de bois de forme oblongue, où l'on enferme un mort pour le déposer en terre.

CAVEAU : Construction souterraine pratiquée sous une église, dans un cimetière et servant de sépulcre. Caveau surmonté d'un mausolée.

CÉNOTAPHE : Monument élevé à la mémoire d'un mort et qui ne contient pas son corps. D'après l'étymologie même, le cénotaphe est un tombeau vide, en usage dans la Grèce antique.

CERCUEIL: Espèce de caisse dans laquelle on renferme un cadavre humain.

CHARNIER : Par analogie, lieu où sont entassés des cadavres d'hommes ou d'animaux. Lieu couvert où l'on déposait autrefois les ossements des morts. Dépôt d'os exhumés des charniers ou cimetières.

CHASSE : Sorte de boîte, de coffre où l'on garde les reliques d'un saint.

CIMETIÈRE : Lieu où l'on enterre les morts.

CINÉRAIRE : Urne cinéraire. Qui renferme ou est destiné à renfermer les cendres d'un mort. Vase dans lequel les anciens enfermaient les cendres des morts. Niche pratiquée dans un tombeau pour recevoir une urne ou un sarcophage.

CIPPE : Les Romains nommaient *Cippus* une colonne courte ou un pilier quadrangulaire marquant une frontière, une limite de champ, une sépulture, etc. Les cippes funéraires sont souvent creusés à leur extrémité supérieure de manière à recevoir une urne contenant les cendres.

COLUMBARIUM : Bâtiment sépulcral qui contenait des niches propres à recevoir des urnes mortuaires.

CRÉMATION : Incinération, destruction par le feu des corps morts.

CRYPTE : Caveau construit au-dessous d'une église pour enterrer certains morts.

DALLE : En archéologie, dalle trimulaire ou funéraire. Dalle posée au ras du sol ou sur la paroi d'un édifice et destinée tout à la fois à fermer une sépulture, à la signaler. En général, elle porte une épitaphe ou une effigie gravée.

DÉPOUILLE : Ce que laisse un mourant.

ENTERREMENT : Action d'enterrer, de mettre en terre, de couvrir de terre. Par analogie, inhumation, cérémonie qui accompagne la mise en terre d'un mort. Par extension, tout ce qu'on fait à l'occasion de l'inhumation.

ÉPITAPHE : Inscription funéraire.

EXHUMER : Tirer de sa sépulture, déterrer : exhumer un cadavre.

FUNÈBRE : Qui a rapport aux funérailles. Chant funèbre, vêtements funèbres : vêtements de deuil; pompe funèbre : solennité des funérailles; pompes funèbres : administration qui se charge de tout ce qui concerne les funérailles; couche funèbre : lit sur lequel un mort est exposé; oraison funèbre; panégyrique d'un mort prononcé à l'occasion de ses funérailles; convoi funèbre : l'acte de ceux qui font route ensemble pour accompagner le corps du défunt.

FUNÉRAILLES : Comprend toutes les cérémonies qui se font pour rendre les derniers devoirs, les honneurs suprêmes à la dépouille de quelqu'un.

FUNÉRAIRE : Qui concerne les funérailles. Monument funéraire, pierre funéraire. Drap funéraire : Grand drap dont on couvre le cercueil des morts.

HYPOGÉE : Nom donné à des excavations ou constructions souterraines de toutes sortes, carrières, cryptes des temples. Plus spécialement tombeaux souterrains. L'hypogée comprenait toujours une ou

plusieurs chambres sépulcrales, où reposait le mort, sur un lit funèbre ou dans un sarcophage, au milieu des objets divers qui constituaient le mobilier funéraire.

INCINÉRATION : Action de réduire en cendres.

INHUMER : Mettre en terre avec certaines cérémonies un corps humain.

OBSÈQUES : Désigne les mêmes cérémonies que les funérailles, avec moins de pompe. Convoi funèbre.

SARCOPHAGE : Cercueil en pierre dans lequel on inhumait les morts; partie d'un monument funéraire simulant un cercueil.

SÉPULCRE : Monument consacré à la sépulture d'un ou de plusieurs morts. Les pyramides d'Égypte sont des sépulcres.

SEPULTURE : Ensevelissement, inhumation. Lieu où l'on dépose les corps. Les Égyptiens croyaient que l'âme périrait si le corps venait à se détruire. C'est pourquoi ils le convertissaient en momie. Les premiers chrétiens tenaient en grande estime les sépultures voisines des tombes des martyrs, d'où vient l'usage d'établir des cimetières alentour des églises, et même se faire enterrer dans les églises, dont la crypte était réservée aux évêques et aux personnes de marque.

STÈLE : Stèle funéraire. Monument monolithique, formé d'une pierre placée debout, sorte de colonne brisée ou de cippe, destiné à porter une inscription. Monument funéraire ou commémoratif.

TERTRE : Élévation peu considérable de terrain, éminence de terre recouvrant une sépulture.

TOMBAL : Qui appartient, qui a rapport à la tombe, à une tombe. Pierre tombale.

TOMBE : Dalle ou plaque qui couvre une sépulture.

TOMBEAU : Monument élevé à la mémoire d'un mort, sur sa fosse. Tombeau de famille : tombeau recouvrant un caveau destiné à recevoir les membres d'une même famille.

TUMULUS : Amas de terre ou de pierres que l'on élevait au-dessus d'une sépulture.

* * * * *

Décès récent de deux membres

La Société de généalogie de Québec déplore le décès récent de deux de ses membres. Il s'agit de M. Lionel **Bienvenu**, demeurant à Chalmette, en Louisiane, et de Mme Suzanne **Laperrière**, de Sainte-Foy.

Historien de profession, M. **Bienvenu** était un employé de la Jackson Barracks Military Library, à la Nouvelle-Orléans. Il était le fils de Lionel J. **Bienvenu** et de Carrie Gillis **Rogers**. Vivement intéressé à l'histoire militaire des États-Unis, il gardait néanmoins un attachement profond à ses racines canadiennes-françaises et à de nombreux pionniers de la Nouvelle-France.

Quant à Mme **Laperrière**, décédée en juin dernier, elle était membre de notre Société depuis une vingtaine d'années. Aux deux familles éprouvées, L'Ancêtre offre ses plus sincères condoléances.

* * * * *

SUR L'ORIGINE DES L'HÉRAULT

par André Beauchesne

Une phrase du Père Archange Godbout placée au tout début de la préface de son volume intitulé *Origine des familles canadiennes-françaises* mérite un rappel :

Si la curiosité des événements passés ne nous y portait, il semble que la piété filiale devrait nous faire un devoir de scruter l'histoire de nos familles et de percer les ténèbres de leurs origines.

Ces quelques lignes ont pour but de répondre à une requête et indiquent la place de cette famille L'Hérault dans mon ascendance.

Origine des noms de famille

Le décret royal de 981 enjoignait aux familles nobles de France de prendre un patronyme. Ce décret demandait ainsi de généraliser une coutume déjà établie pour plusieurs d'entre elles. On la généralisa à l'ensemble de la population. Ainsi les noms de famille, transmis généralement depuis des siècles, offrent un puissant intérêt psychologique et social. Ils portent le reflet, l'empreinte des civilisations passées. Certains ont une signification énigmatique, d'autres présentent une transparence évidente. Ils peuvent évoquer l'ironie, la langue savoureuse, les professions, des coutumes du moyen âge. On retrouve ainsi Cloutier, Boucher, Boulanger, Leblond, Legrand, Laflamme et L'Hérault.

Origine du nom L'Hérault et diverses graphies

Le nom de famille L'Hérault se retrouve ici avec une variété considérable de graphies au gré des écrits des notaires ou des officiers d'état civil : L'Hérault, L'Heureu, Leureau Lerreau, Levreau, L'Heureux, Laireau, L'Héruit, etc. Mais de toutes ces graphies, une seule a un sens historique, celui d'où le nom origine, Héruit au début, aujourd'hui Héruit. Il est dérivé du francique *héruwald* ou *héribald*. Selon l'étymologie, *héru*-armée et *wald*-gouverner ou *hald*-audacieux. C'est un héruit d'armes qui participait à toutes les parades du roi ou aux déplacements des armées. Le nom représente un officier public dont la fonction était de signifier les déclarations de guerre, de porter les messages du roi ou de l'armée. C'est donc le nom de la fonction, Héruit, qui devient le nom de cette famille.

Une famille ancienne

La famille Héruit ou L'Hérault peut être retracée au moins jusqu'en 1379, comme le signale l'armorial général ou *Registre de la Noblesse de France*. On y dit que la famille est originaire de Normandie, s'est répandue dans toute la province, puis dans celle de Bretagne et à Paris, et aussi dans le reste de la France. La devise de son blason se lit comme suit : *D'Argent, à trois cannes de sable, bequées et membrées d'or, et posées deux et une.*

L'armorial général dit :

Les titres qu'on a tirés de la bibliothèque du roi, tous vrais originaux, offrent dès le 2 septembre 1380, un Geoffroi Héruit, ..., sur le fait des aydes ordonnées pour la guerre, ès Terres que voûlait tenir le Roi de Navarre, par deça la Rivière Dyve. Et paroît encore les 7 et 18 février 1396, donnant en la même qualité d'Elû sur le fait des Aydes, deux quittances de

ses gages au receveur des Aydes du même Diocèse : . Sachez touz que je, Gieffrey Hérault, Esleu en Diocèse d'Avranches, sur le fait des Aydes ordonnées pour la guerre, congnois et confesse avoir eu et reçu de Jehan blandraps, Receveur des ditz Aydes, la somme de dix-huys livres tournois, pour mes gaiges de XX sols par jour ...

Cet écrit démontre bien l'existence de la famille avant 1380 et la fonction de ce Geoffroi Hérault pour les armées du Roi dès cette date.

La famille a produit différentes branches ou différents rameaux retracés dans l'armorial.

La tradition voulait que ce soit l'aîné qui hérite des titres principaux de la famille et de ses armes. Le noble doit se marier avec une fille d'une famille noble pour maintenir son titre de noblesse et enregistrer ce titre. À moins que le responsable de la famille ne soit fortuné et n'achète des seigneuries pour chacun de ses héritiers, les membres de la famille autres que l'aîné devaient apprendre un métier et gagner leur vie, s'adonner à la carrière militaire, occuper un poste administratif. S'il s'agissait d'une famille noble très près du souverain, celui-ci, en vertu des principes du gallicanisme ou privilèges que s'arrogeaient les rois de France, pouvait nommer un cadet de famille à la tête d'un évêché ou d'une abbaye pour lui permettre d'en retirer les bénéfices. Tel fut le cas de la famille Duplessis dont un membre fut nommé évêque de Luçon, puis cardinal Richelieu, même si sa tâche était celle de premier ministre à Paris ou Versailles.

Pour la famille L'Hérault, si nombre de branches ont maintenu leur noblesse, la majorité de ses membres ont dû apprendre un métier et gagner leur vie.

Notre ancêtre venu de France

Pour l'ancêtre des L'Hérault, L'Héros, Laireau, Lereau, Leureau, L'Heureux ... du Québec, c'est à ce dernier groupe qu'il appartient. C'est Siméon L'Héruit dit L'Heureux, fils de René L'Hérault et Marguerite Guillin/Guillemin, originaire de Saint-Côme-de-Vair, arrondissement de Mamers, évêché LeMans, Maine, département de la Sarthe, selon certains documents, ou ayant résidé à Saint-Martin d'Igé, évêché de Chartres, Perche, département de l'Orne, selon d'autres. Il serait né entre 1622 et 1626. Il aurait été incité à venir s'établir au Canada par les campagnes de Robert Giffard, seigneur de Beauport, qui recrutait de futurs habitants pour la Nouvelle-France. C'est peut-être vers 1652 qu'il serait arrivé.

Le 27 novembre 1655, il se marie à l'île d'Orléans avec Suzanne Jaroussel/Jarousseau, fille de Pierre Jarousseau et de Jacqueline Tourault. L'acte de mariage a été consigné à Québec. Le couple avait passé un contrat de mariage devant le notaire Auber le 31 octobre 1655. Ils eurent au moins 7 enfants.

On retrouve plusieurs biographies du couple qui donnent les détails de leur vie. Il n'est donc pas nécessaire ici de les reprendre.

Les L'Hérault dans notre ascendance

Comme mon arrière-grand-mère est Rosalie L'Hérault (dit L'Heureux), ce fut un plaisir de fournir ces quelques renseignements. Voici donc ma lignée paternelle collatérale au niveau de cette arrière-grand-mère.

X^e génération au Canada :

André Beauchesne
(Bourbeau dit Beauchesne)

Québec (Notre-Dame)
10 septembre 1949

Thérèse Gingras
(Joseph et Adrienne Matte)

IX ^e Alfred Beauchesne	Saint-Jean-Deschaillons 19 novembre 1917	Alice Leboeuf (Zéphir et Marguerite Vézina)
VIII ^e Elmiro Brisson dit Tilly	Saint-Édouard de Gentilly 28 juillet 1868	François Beauchesne (Jos. Bourbeau dit Beauchesne et Luce Blais)
VII ^e Rosalie L'Hérault	Saint-Édouard de Gentilly 13 juillet 1841	Ovide Brisson dit Tilly (Josué et Françoise Piché)
VI ^e Joseph L'Hérault	Saint-Édouard de Gentilly 24 octobre 1820	Angélique Baril (Joseph et Angélique Roberge)
V ^e Joseph L'Hérault	Charlesbourg 21 janvier 1788	M.-Isabelle-Élisabeth Savard (Joseph et M.-Louise Falardeau)
IV ^e Louis L'Hérault	Charlesbourg 3 février 1749	M.-J. Auclair dit Desnoyers (Louis et M.-Thérèse Audy-Roy)
III ^e Pierre L'Hérault	Charlesbourg 24 octobre 1712	Marie Dumont (Jean et Marguerite Morin)
II ^e Pierre L'Hérault	Québec (ct Vachon) 2 février 1689	Marguerite Badeau (Jean et Marguerite Chalifour)
I ^{ère} Simon L'Hérault	Île d'Orléans 27 novembre 1655 m. consigné à Québec	Suzanne Jarousseau/Jaroussel (Pierre et Jacquette Tourault)
René L'hérault	marié à	Marguerite Guillin/Guillemin

Bibliographie

- Tanguay, Cyprien, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Éd. Élysée, Montréal, 1975.
- Leboeuf, J. Arthur, *Complément au dictionnaire généalogique Tanguay*, Société généalogique canadienne-française, Montréal, 1957.
- Trudel, Marcel, *Catalogue des immigrants 1632-1662*, Hurtubise HMH, Montréal, 1983.
- Institut généalogique Drouin, *Dictionnaire national des Canadiens français (1608-1760)*, Montréal, 1965.
- Jetté, René, *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Presses de l'Université de Montréal, 1983.
- Dauzat, Albert et Marie-Thérèse Morlet, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*. Larousse Sélection, Paris et Montréal, 1969.
- Godbout, Archange : *Origine des familles canadiennes-françaises*, Éditions Élysée, Montréal, 1979.
- M. de Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France*, Paris, Bachelin-Deflorenne.
- *Armorial général ou Registres de la Noblesse de France*, chez Firmin-Didot, Paris.
- Lebel, Gérard, *Nos Ancêtres*, Simon L'Hérault dit L'Heureux, volume 9 (Sainte-Anne-de-Beaupré).
- Divers répertoires de mariages.
- Microfilms de registres paroissiaux.

* * * * *

L'ÉVÉNEMENT DE 1892

Recherche : Jacques Saintonge

Mgr Tanguay

S.M. la reine Isabelle, connaissant déjà le grand ouvrage de Mgr Tanguay, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, a exprimé le désir de voir l'auteur, qui lui a été présenté par le marquis Multedo et la marquise Paccioni, sa fille. La reine a reçu notre compatriote avec grande distinction.

Mgr Tanguay, après avoir passé quelques jours à Rouen, auprès de Mgr l'archevêque Thomas, s'embarquera le premier septembre à bord du *Labrador*, pour retourner au Canada. (1^{er} septembre 1892)

L'exposition de Trois-Rivières

L'exposition de Trois-Rivières aura lieu, cette année, le 28 courant, sur la ferme de M. Wm Harnois, près du vieux moulin à vent. (3 septembre 1892)

Les Canadiens aux États-Unis

M. Bourbonnière poursuit son travail sur l'état de fortune de nos compatriotes aux États-Unis. Sa dernière étude est consacrée à l'État du Maine.

À Lewiston, sur une population de 22,900, d'après le recensement 1890, les Canadiens figurent pour 9,257. Sur ce nombre 1,367 sont électeurs, 218 sont propriétaires valant \$432,500, et 1,534 enfants canadiens fréquentaient les écoles paroissiales.

Le président du bureau des échevins de cette ville est l'hon. L.J. Martel, un représentant, un vrai patriote canadien qui avant longtemps sera maire de cette ville.

Ceux qui ont visité Lewiston savent que les nôtres font dans cette ville leur part du commerce.

Le greffier de la ville est aussi un brave Canadien, M. l'avocat F.-X. Belleau.

Dans le Maine j'ai trouvé dix maîtres de poste canadiens. Sous l'administration Cleveland, il y en avait douze, vingt-trois cotiseurs, dix-sept inspecteurs (selectmen), ce qui équivalait au poste de maire; treize greffiers; douze trésoriers de municipalités et vingt-deux commissaires d'écoles.

À Biddeford, sur une population de 15,200, aussi d'après le recensement de 1890, on compte 8,985 Canadiens dont 1,207 sont électeurs, et 100 propriétaires dont les propriétés sont évaluées à \$375,550. Près de 1,100 enfants fréquentent les écoles paroissiales et continuent ainsi à propager notre belle langue française.

Ici aussi nous trouvons un patriote digne de ce nom, l'hon. Daniel Côté, représentant depuis trois ans ses compatriotes de Biddeford à la législature de l'État du Maine.

M. Côté est un Américain canadien. Il est né à Portland, Me, en 1856 (?). C'est un patriote avant tout et un catholique sincère et dévoué. Il a fait ses preuves et pour la congrégation canadienne de Biddeford et dans la législature, partout. Comme l'hon. M. Martel, l'hon. M. Côté sera avant peu d'années maire de Biddeford.

Son influence politique lui a valu, cette année, la nomination d'électeur présidentiel du parti démocratique. Biddeford a élu l'année dernière son échevin canadien dans la personne de M. David Gamache.

Nos compatriotes de Biddeford tiennent le haut du commerce dans presque toutes les branches : nouveautés, pharmacie, épicerie, magasins de meubles, bijouterie, chaussures et vêtements confectionnés de sorte que là comme ailleurs ils font leur part.

Ainsi donc le Maine, un peu plus ancien, il est vrai, que les autres États, possède des Canadiens dont nous avons raison d'être fiers. (3 septembre 1892)

Le cimetière de Notre-Dame

Montréal, 3 – Un rapport important concernant la condition très peu sanitaire du cimetière catholique Notre-Dame a été fait par le Dr J.A. Beaudry, inspecteur du bureau provincial d'hygiène. Ce rapport est le résultat d'une longue agitation de la part des citoyens de la Côte des Neiges contre l'extension du cimetière dans le district où l'eau dont ces gens s'approvisionnent, a sa source naturelle. Le Dr Beaudry défend l'inhumation, dans cette localité, des personnes mortes de maladies contagieuses. Il dit qu'il est bien probable que tous les puits recouvrent les égouts du cimetière. (3 septembre 1892)

Est-ce un suicide? Le cadavre d'un Canadien français

Fall River, Mass., 23 – Ces jours derniers, M. Marc Viens se promenait dans le bois avoisinant les bâtisses du réservoir, lorsqu'il se trouva tout à coup en présence d'un cadavre dont la décomposition était déjà assez avancée. M. Viens alla aussitôt prévenir la police et revint avec les officiers. Mais malgré qu'il eut fait une marque sur un arbre près de l'endroit où était le cadavre il ne put le retracer à cause de l'obscurité. Il y retourna le matin en compagnie de plusieurs citoyens et on retrouva le cadavre qui a paru être celui d'un blanc, âgé d'environ 39 ans. On a trouvé un pistolet à côté du cadavre et un trou de balle dans la tête.

Le médecin enquêteur Doland a exprimé l'opinion que l'individu était mort depuis une dizaine de jours et son identité n'a été constatée que mardi dans la journée et dans les circonstances suivantes. Au cours des recherches de la police, l'officier Perron a trouvé une photographie qui avait été déchirée. En ajustant les morceaux les uns aux autres, il parvint à reconstituer un portrait qui est un fac-similé exact d'un cliché qui est entre les mains de M. Joseph Thibault, artiste photographe de la rue Main sud.

Ce monsieur a déclaré que le portrait et le cliché étaient ceux de Elzéar Charron, tisserand, âgé de 23 ans, et résidant dans la rue Unity. Charron avait quitté la pension le 2 septembre, disant qu'il s'en allait se promener à Manchester, N.H., chez des parents. On est maintenant certain que Charron s'est suicidé. L'officier de police Lord a aussi trouvé 28 cartouches remplies non loin du cadavre. On est probablement en face d'un suicide. (27 septembre 1892)

Vente des propriétés de M. Mercier

Montréal, 1 – Les propriétés de M. Mercier ont été vendues hier. Tourouvre a été acheté par MM. Leclerc et Lamarche, entrepreneurs de cette ville, pour la somme de \$10,000. Une offre a été faite par les amis de M. Mercier, mais elle n'a pas été acceptée et l'ancien premier ministre est dépossédé de Tourouvre au moins momentanément.

La maison de la rue St-Denis a été achetée par M. Sam Davis pour \$10,000. M. Davis avait une hypothèque de \$3,000 sur cette propriété. (1^{er} octobre 1892)

L'affaire de Maskinongé – Départ du curé Lafèche et de son vicaire – Un prêtre sera accordé aux mécontents à condition que les baptistes reviennent à l'église catholique

Maskinongé. 13 – La paroisse de Maskinongé s'est acquis tout récemment une assez grande célébrité par une question religieuse dont la presse s'est emparée.

Le curé Lafèche que l'on a accusé à tort ou à raison, d'être la cause de toute la difficulté, a fait, dimanche au prône, ses adieux aux citoyens de la paroisse. Il s'en va à Batiscan avec son vicaire.

M. l'abbé Napoléon Caron a été désigné pour le remplacer. On vient de lui confier une lourde et délicate mission. Mais on fait de lui les plus grands éloges. C'est un homme très modéré dans ses opinions et d'un caractère propre à la conciliation. Il est fait pour le sacrifice et le dévouement. Les citoyens de Maskinongé le voient arriver avec joie au milieu d'eux.

Il est probable que la difficulté de paroisse qui a abouti à un malheureux schisme, sera bientôt réglée à la satisfaction de tous les intéressés. Mgr Lafèche, dit-on, est maintenant disposé à faire l'achat de la chapelle baptiste qui a coûté \$1,000 aux paroissiens dissidents et qui était au début destinée au culte catholique.

De plus, l'évêque de Trois-Rivières consentirait à donner un curé aux révoltés, comme on les appelle ici. À ces conditions, les baptistes seraient prêts à rentrer dans le giron de l'église catholique. On espère arriver à cet arrangement dans quelques jours.

Tous les catholiques de la province apprendront cet événement avec joie. Car il serait regrettable que la belle paroisse de Maskinongé, l'une des plus anciennes et des plus françaises du pays, fût longtemps le théâtre de dissensions religieuses aussi pénibles que celles que l'on connaît.

La construction de la nouvelle église est sur le point d'être terminée. Les paroissiens ont fait dimanche même leurs adieux à l'ancien temple.

Une messe solennelle, à laquelle assistait toute la paroisse, a été dite pour la circonstance. À partir de dimanche prochain, l'on fera usage de la nouvelle église. (13 octobre 1892)

Domaine de Tourouvre – Vendu pour \$15,000

Montréal, 18 – La fameuse ferme de Tourouvre vient de passer en de nouvelles mains.

On sait qu'après avoir été sous la souveraineté de M. Mercier pendant plusieurs années, elle fut concédée dernièrement à M. Leclerc, entrepreneur de cette ville.

Ce dernier vient, dit-on, d'en faire la cession à M. L.P. Dubord, riche canadien-français, qui a acquis une fortune dans le commerce à New-York.

Le contrat a été signé samedi après-midi. On dit que le prix d'acquisition est d'environ \$15,000. (18 octobre 1892)

Vente de la chute Montmorency – Pour \$235,000

On rapporte que la chute Montmorency a été vendue à la compagnie de lumière électrique de Québec et Lévis pour la somme de \$235,000, la compagnie voulant augmenter son pouvoir hydraulique.

L'achat de toute cette propriété, pour l'usage de laquelle la compagnie payait \$5,000 par année, a été autorisé à la réunion de la compagnie qui a eu lieu mardi. (20 octobre 1892)

Mort de M. Ed. Huot

Nous avons le profond regret d'apprendre la mort de M. Édouard Huot, arrivée hier soir, après une indisposition qui durait depuis vendredi dernier et qui est toujours allée s'aggravant depuis jusqu'à hier soir.

M. Huot occupait une position à la douane de Québec et, malgré un salaire modeste, il laisse une somme assez rondelette d'économies.

Tous ses loisirs étaient consacrés aux lettres, dans lesquelles il s'est distingué. Longtemps il fut correspondant de *l'Opinion publique* et d'autres publications périodiques.

Ses écrits, en prose comme en vers, accusaient le feu sacré, un talent considérable, et une grande somme d'érudition littéraire et historique. La forme était toujours gracieuse et distinguée; on le lisait toujours avec fruit et avec plaisir. Il n'a jamais rien publié que nous sachions, sous forme de brochure ou d'in-folio, nous le regrettons beaucoup pour les lettres canadiennes.

M. Huot était frère de M. Pierre-Gabriel Huot, une autre fine plume, et cousin germain de M. Philius Huot, maître de poste à Saint-Roch.

Il n'était âgé que de quarante-sept ans. Nos condoléances à sa famille. (28 octobre 1892)

Anniversaire

La Presse de Montréal vient d'entrer dans la neuvième année de son existence. Nos félicitations et nos souhaits de longue vie à notre excellent confrère. *La Presse* est un des journaux les mieux faits de la province. (3 novembre 1892)

Plus que centenaire

Le Witness publie le récit d'une entrevue que l'un de ses rédacteurs a eue avec une vieille femme qui est aujourd'hui dans sa cent dixième année. Son nom est madame Elizabeth McNair, née Crawford.

Elle demeure depuis soixante-dix ans à Clyde's Corners, dans Godmanchester, à environ soixante milles de Montréal et sept milles de Huntingdon.

Il y a douze ans qu'elle n'a pas quitté la maison; cependant, elle va et vient de sa chaise à la cheminée et de la cheminée à son lit.

C'est sa petite-fille, Mlle McNair, qui la soigne. L'autre jour, elle a perdu sa dernière dent.

Comme son nom l'indique, c'est une écossaise; elle naquit près de Lach Fyle, Invernry, dans Argyleshire, en Écosse. Ses parents étaient pêcheurs et fermiers.

Il y a 85 ans Elizabeth Crawford devenait femme du jeune McNair. Un jour, sur une planche noire à la porte de l'église d'Invernry, John McNair lit l'affiche suivante :

Pour Québec :

Le navire Earl of Buckinghamshire, capt. Thomas Johnston, en ce moment à Greenock, doit appareiller le 15 mai. Les qualités supérieures du navire sont bien connues. On prendra des voyageurs à des conditions modérées, proportionnées à l'accommodation que chacun d'eux

pourra demander. S'adresser à M. Robert Lamond, rue Ingram, Glasgow, ou à Q. et F. Leith, Greenock; 8 avril 1822.

John s'adressa à ces derniers et, le 15 mai, il était à bord du navire en partance pour Québec avec sa femme et ses quatre enfants.

Des voyageurs ce fut Elizabeth McNair qui eut le plus à souffrir du mal de mer; avec cette indisposition et la fièvre typhoïde pendant deux mois, c'est tout ce que la bonne femme a eu à souffrir durant sa vie.

Au Canada, elle n'a jamais eu un instant de maladie. Le ménage se fixa d'abord à Port Lewis, sur le lac Saint-François. Deux ans après, il émigrait sur une ferme de 200 arpents près de la rivière Châteauguay. C'est là où la vieille demeure encore aujourd'hui.

En 1870, son mari décédait; il avait 107 ans. Elle a l'œil encore bon; l'ouïe un peu dure est satisfaisante; elle serait meilleure si ce n'eut été d'un accident qui arriva à la bonne femme en 1825. Son homme défrichait; il demanda à Elizabeth de déplacer avec lui un long billot; John prit le gros bout du billot et Elizabeth, l'autre; dans l'effort que tous deux firent pour le jeter à quelques pas de là, il n'y eut pas d'ensemble, et le billot vint frapper Elizabeth sous l'oreille. Quelques années après, il se forma près de l'oreille une excroissance qui a un peu endommagé l'ouïe.

Il y a douze ans, madame McNair fit une chute dans la cuisine et se fractura la cuisse; voilà ce qui l'a empêchée de sortir depuis.

Jusqu'à l'âge de 90 ans, madame McNair et son mari faisaient à pied une distance de sept milles pour aller à l'église Saint-André, à Huntingdon.

John McNair sciait et fendait encore un bon cordon de bois alors qu'il avait 106 ans, c'est-à-dire un an avant sa mort.

- Maintenant que grand'maman n'a plus de dents, a dit Mlle McNair, en réponse au journaliste, elle ne peut manger que des choses bien légères. Il lui faut son gruau (porridge) le matin. À son repas elle a pour habitude de manger deux ou trois patates, un morceau de viande, une tranche de pain et une tasse de thé. Elle avait l'habitude de prendre deux tasses de thé, mais aujourd'hui elle ne le peut pas.

La mère McNair n'a pas oublié sa langue maternelle, le gaëlique, et connaît un peu l'anglais. Elle a eu douze enfants mais il ne lui en reste que trois vivants.

Voilà un cas remarquable de longévité et aussi un exemple de vigueur physique que bien des gens, qui se laissent aller à la fainéantise, pourraient imiter avec avantage.

John et Elizabeth McNair n'étaient pas des paresseux. (3 décembre 1892)

* * * * *

Les Doyon forment une association

Près d'un millier de Doyon se sont réunis, les 18 et 19 juillet derniers, à Saint-Joseph de Beauce, dans le but de créer entre eux des liens d'amitié et de les perpétuer à l'intérieur d'une association de familles qui porte le nom de "Les Doyon d'Amérique Inc." Fondé depuis le 18 août, ce groupement a obtenu sa charte et s'est affilié à La Fédération des familles-souches québécoises. Les Doyon sont présentement en période de recrutement.

* * * * *

SERVICE D'ENTRAIDE

par André Beauchesne

Questions

- 2350 Date, lieu de mariage et parents d'Anselme Thériault et Marie Soucy. Leur fils David épouse Élisabeth Bouillon (Alexis et Agathe Brisson) à Rimouski le 31 janvier 1880. (Carmen B. Tremblay 1824)
- 2351 Date, lieu de mariage et parents d'Étienne Jilbeau-Gibault et Marie-Josephte Gladu-Gladus. Leur fils Étienne épouse Marie Surreau-Blondin à Rigaud le 12 janvier 1807. (Wayne Villemere 2566)
- 2352 Date, lieu de mariage et parents de Léo Arcand et Priscilla Paquet. Leur fils Horace épouse Colette Bouillé à Deschambault le 11 décembre 1937. (Marielle Julien 2536)
- 2353 Date, lieu de naissance de Marie Moisan (Pierre et Marguerite Drolet). Elle épouse Jean Julien le 24 janvier 1803 à L'Ancienne-Lorette et décède le 4 février 1856 âgée de 73 ans. (Marielle Julien 2536)
- 2354 Date, lieu de mariage et parents des femmes Néron suivantes et leur conjoint. Elles sont mentionnées au renvoi des répertoires de la Côte de Beaupré, publ. 39. Une Néron mariée à un Buteau en 1971, p. 417; une Néron mariée à un Racine en 1888, p. 417. (Rose-Ange Roy-Ouellet 1319)
- 2355 Date, lieu de mariage et parents de Pierre Carreau et de Marie Rouillard. Un de leur fils épouse Geneviève Guérard à Québec (Saint-Roch) le 5 février 1866. Ils ont aussi un autre fils, Arthur, né en 1841, sépulture à Québec (Saint-Sauveur) le 26 janvier 1887, ainsi qu'une fille Delphine Carreau née en 1843, sépulture le 21 novembre 1911. (Michel Careau 2654)
- 2356 Date, lieu de mariage et parents de Charles Lamont-Lamonde et Marie Maillet. Leur fille Marguerite épouse François Bouchard à Baie-Saint-Paul le 16 février 1841. (Gilles Poliquin 2241)
- 2357 Date, lieu de décès de Suzanne Mimaux-Mimo-Mimeau entre 1769-1800. Son époux, Jean Toussaint décède à Saint-Jean-Port-Joli en 1769, et le curé de l'endroit m'indique qu'elle n'est pas décédée dans cette paroisse. (Roland Toussaint 1538)
- 2358 Date, lieu de mariage et parents de Jean-Baptiste Toupin qui épouse en premières noces Élisabeth Nita8iguik8e et en deuxièmes noces Marie-Louise Perreault à Saint-Cuthbert le 12 novembre 1798. (Clément Pelletier 0411)
- 2359 Date et lieu de mariage des parents de Louis-Pierre Plante qui épouse Adéline Boulanger à Saint-Paulin le 29 janvier 1861. (Clément Pelletier 0411)
- 2360 Date et lieu de mariage de Louis Lemay dit Poudrier et Angélique Fournier. Leur fille Rosalie épouse François Vincent à Sainte-Ursule le 27 mai 1845. (Clément Pelletier 0411)
- 2361 Parents de Cécile Landry qui épouse Charles Dugas vers 1760 (peut-être en Acadie). Ce couple Dugas s'installe dans la région de Trois-Rivières et leur fille Marguerite épouse Alexis Leclerc à Louiseville le 19 novembre 1793. (Clément Pelletier 0411)

- 2362 Informations sur **William England** et **Mary Snyder**. Ils étaient les parents de **Hannah England** qui épouse **Michel Saint-Pierre** à l'église protestante St. James Church de Trois-Rivières le 21 janvier 1799. Les familles **England** et **Saint-Pierre** étaient de Yamachiche. (Clément Pelletier 0411)
- 2363 Date, lieu de mariage (vers 1900) et parents de **Pierre/James Pellan** et **Agnès ou Adéline ?** Leur fils **Wilfrid** épouse **Angèle Duchesneau** à Québec (Notre-Dame) le 18 janvier 1927. (Richard Pellan 2820)
- 2364 Date, lieu de mariage et parents de **Guillaume Leduc** et **Denise Marchand**. Leur fils **Joseph** épouse **Élisa Léger** à Saint-Stanislas-de-Kotska le 7 janvier 1895. (Thérèse Gilbert 2814)
- 2365 Date, lieu de mariage et parents d'**Eusèbe Léger** et **Sophie Gareau**. Leur fille **Élisa** épouse **Joseph Leduc** à Saint-Stanislas-de-Kotska le 7 janvier 1895. (Thérèse Gilbert 2814)
- 2366 Date, lieu de mariage et parents de **François Malo** et **Philomène Desrochers**. Leur fils **Alphonse** épouse **Mélina Lachapelle** à Hull (Notre-Dame-de-Grâce) le 13 juillet 1897. (Thérèse Gilbert 2814)
- 2367 Date, lieu de mariage et parents de **Louis Lachapelle** et **Hortense Chartrand**. Leur fille **Mélina** épouse **Alphonse Malo** à Hull (Notre-Dame-de-Grâce) le 13 juillet 1897. (Thérèse Gilbert 2814)
- 2368 Date, lieu de mariage et parents de **Hyacinthe Lacombe** et **Marguerite Cadieux**. Leur fille **Elmire** épouse **Amable Pilon** à Pointe-Claire le 30 janvier 1855. (Thérèse Gilbert 2814)

Réponses

- 2296 D'après l'acte de mariage, la conjointe d'**Étienne Fournier** s'appelle **Olive Bernier**; et d'après le frère **Éloi-Gérard** elle s'appelle **Olivette** (non **Octavie**) **Bernier**.
Les enfants du couple :
Louis Étienne, b. 23 septembre 1845; d. 26 septembre 1845;
Louis Étienne, b. 20 septembre 1846; d. 14 octobre 1846;
Eugénie Aglaé, b. 1^{er} novembre 1847;
Joseph Elzéar, b. 4 septembre 1848;
Denise Olympia, b. 7 décembre 1849.
- Au recensement de 1851, Étienne se trouve à L'Islet; on le dit cultivateur et âgé de 32 ans, Olive Bernier, 42 ans; Émilie (Eugénie-Aglaé) 5 ans; Demerise (Denise-Olympia) 3 ans et Anne, elle serait née à L'Islet et est âgée de 1 an. Je ne retrouve pas l'acte de baptême dans l'index de L'Islet. Je ne possède pas plus de renseignements que le recensement de 1851. Cependant le frère Éloi-Gérard (tome 6, page 102 au 264) attribue 7 mariages à Étienne et Olivette Bernier; parle-t-on du même couple? Tout ce que je peux vous dire c'est qu'au mariage d'Anaïsse, il est résidant de L'Islet; au mariage d'Elmire et de Joséphine, il serait résidant de Saint-Thomas de Montmagny. Entre 1851 et 1874, je ne sais absolument pas où vivait cette famille. Peut-être retrouvera-t-on sa trace en fouillant les actes de notaires, les recensements ou tout autre document pertinent. Je suis disponible pour répondre à toute autre question qui touche les descendants de Guillaume Fournier. (Réal Fournier 2632)
- 2299 Les documents d'état civil de Québec des débuts de la colonie jusque vers 1900 sont aux Archives nationales du Québec. (André Beauchesne 1733)

- 2314 Le mariage de Catherine Vincent avec le soldat Pierre Cressac dit Toulouse demeure introuvable. Il n'y a aucune mention de ce mariage dans les témoignages de liberté au mariage publiés en 1951-52 dans *Le Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*, ce qui renforce la possibilité que Catherine Vincent et Pierre Cressac dit Toulouse se soient mariés en dehors du district de Québec.

Selon le père Archange Godbout dans ses *Notes acadiennes*, ce mariage aurait eu lieu en Acadie vers 1760.

Nos recherches semblent indiquer qu'il y a possibilité que ce mariage ait eu lieu à Miramichi, Acadie, vers la fin de l'année 1759.

Dans ma correspondance avec M. Stephen White, généalogiste au Centre d'Études Acadiennes à l'Université de Moncton, celui-ci affirme que ... *si le mariage Cressac/Vincent avait eu lieu dans la région de Miramichi, il pourrait bien avoir été inscrit dans un registre qui n'existe plus ...* de toute façon, je ne crois pas que l'acte de ce mariage puisse être retrouvé.

Catherine Vincent était la fille de Pierre Vincent et d'Anne Comeau, mariés à Beaubassin, Acadie, le 25 octobre 1733. (*Registres d'Acadie, 1678-1757*). (Marthe Toulouse 1464)

Nous pouvons ajouter que Bergeron, dans *Le grand arrangement des Acadiens*, donne une sœur à Catherine Vincent, Mariette, qui épouse Jacques-Antoine Ranché à Restigouche le 10 novembre 1760. De plus Bergeron nous indique que Pierre Vincent, veuf de Geneviève Boudrot, se marie à Beaubassin le 25 juin 1733. (André Beauchesne 1733)

- 2348 Il y a de toute évidence une erreur dans au moins l'une des dates mentionnées. Un Pierre St-Cerny dit Montour (Pierre et Marie-Anne Camirand) épouse Catherine Gailloux (Joseph et Françoise St-Cyr) à Yamachiche le 21 novembre 1789. Ce Pierre a été baptisé sous le nom de Montour, à Yamachiche, le 19 décembre 1764. Son ascendance est la suivante :
- Pierre St-Cerny dit Montour, m. Marie-Anne Camirand (Pierre et Magdeleine Mauriceaux) Pointe-du-Lac, 6 février 1758;
 - Maurice Delpé dit Montour, m. Thérèse Petit (Pierre et Marguerite Véron de Grandmenil), Trois-Rivières, 27 juillet 1729;
 - François Delpé dit St-Cerny, m. Angélique Couc (Pierre et Marie Metsouamigoukoué), Sorel, 30 août 1682;
 - Jean Delpé et Jeanne ..., de Saint-Cernin (l'un des trois endroits de ce nom en Périgord).

Les parents de Catherine Gailloux se sont épousés à Batiscan le 25 avril 1756. (Source : Drouin, Jetté, PRDH, répertoires de mariages). (René Doucet 0522)

- 2350 Anselme Thériault (Jean-Baptiste et Madeleine Ouellet) épouse Marie Soucy (Joseph et Anastasie Michaud) à Saint-Pascal de Kamouraska le 11 août 1846. Source : Répertoire de mariages et *Le Grand arrangement des Acadiens* de Bergeron. (André Beauchesne 1733)
- 2351 J'ai bien trouvé le mariage du fils d'Étienne Gibeault (Étienne et Joseph Gladu) à Marie Surreault (Jean-Baptiste et Marie Charpentier) à Sainte-Madeleine-de-Rigaud le 12 janvier 1807. Mais jusqu'à présent je n'ai pas encore trouvé le mariage du père. Il y a des centaines de répertoires de mariages et il y a une infinité de variantes d'écriture pour Gibeault et Gladu : Gilbeault, Jilbeau, Gibault, Gibaut, Gilbault, Gibeau, Gibot, Gibaud, Gibau, Gilbeau, dit Poitevin et dit Layette ...; pour Gladu il y a Gladus, Glatius, Gladius, Glodu, dit de Cognac, dit Girardet, dit Montagne et Lamontagne, dit Pabos, ... Il nous faut chercher sous toutes ces variantes et surnoms dans tous les répertoires; et les paroisses n'ont pas encore toutes été répertoriées. (André Beauchesne 1733)

* * * * *

TRAVAUX EN COURS

Compilation : Henri-Pierre Tardif

CYR, Alphée (2609) : J'ai commencé il y a trois ans un répertoire des mariages, naissances et décès de la paroisse de Wallagrass, dans le nord du Maine américain. J'ai toutefois dû laisser ce travail au cours des deux dernières années pour présider le comité du livre historique de la paroisse de Saint-Basile, NB. Notre comité a fait le lancement de ce volume de 452 pages largement illustré de photos le 3 juillet dernier. Ce livre publié par les Éditions du Méridien s'intitule *Saint-Basile, berceau du Madawaska, 1792-1992*.

Aussitôt ce travail terminé, j'ai commencé la retranscription et la mise en volume des *Mémoires de Raphaël Azzie, 1917-1988*; ce travail me tiendra occupé pour les prochains six à huit mois. Ensuite, je me remettrai au travail sur le répertoire d'actes d'état civil de Wallagrass, ME.

J'ai aussi beaucoup d'autres informations sur plusieurs paroisses du Maine dont Daigle, Fort Kent et Eagle Lake. Je me servirai du logiciel GP pour informatiser ces données.

MONTREUIL, Paul (2832) : Histoire et généalogie des familles Montreuil et Sédillot dont le premier ancêtre, Louis Sédillot (dit Montreuil) arrivé vers 1632, épouse Marie Grimoult. C'est mon but de faire un jour sa descendance complète et de retourner voir ses antécédents en France. Je suis en communication avec des Montreuil des États-Unis, d'Amérique du Sud et de plusieurs autres pays. Un peu plus tard je commencerai la généalogie des Brodeur (côté maternel) et des Lachevrotière (grand-mère paternelle).

PELLETIER, Helen (2837) : Travaux sur l'histoire et la généalogie de la famille Béchard, celle de ma grand-mère paternelle. Je compile toutes les données généalogiques de chacun et j'espère trouver tous les membres de cette famille dont le premier ancêtre est Thomas Béchard marié aussi à une Béchard (Marguerite). Ensuite j'entreprendrai les mêmes travaux pour les familles Pelletier et Gasse (côté maternel) de la Gaspésie.

MARCOUX, Josée (2831) : Mon arbre généalogique du côté des Morissette (côté maternel) est presque complètement terminé. Le premier ancêtre est Jean Morissette marié à Jeanne Choret et établi à l'Île d'Orléans. J'essaie d'écrire leur histoire et celle de leurs descendants. En même temps je commence l'autre moitié de mon arbre généalogique, celle des Marcoux, mon côté paternel.

GLANZMANN, Bernard William (2834) (Ingersoll, ON) : Mes travaux portent sur les sujets suivants :
a) histoire générale de la ville de New-Carlisle, Gaspésie;
b) tableaux généalogiques des ancêtres des familles Renouf, Shearer, Huntington et Ward qui sont pour la plupart des loyalistes de la guerre d'Indépendance des États-Unis.

GAUVREAU, Claude (2830) : Arbre généalogique et histoire de ma famille Gauvreau dont le premier ancêtre est Étienne Gauvreau originaire de La Roche-sur-Yon. Il semblerait que tous les Gauvreau d'Amérique descendent de lui et j'ai l'intention d'en retrouver le plus grand nombre possible. Je m'intéresse aussi aux familles Plamondon, mon côté maternel.

CHABOT, Colette (2833) : Arbre généalogique des Bussièrès (côté de mon mari) et des Chabot dont le premier ancêtre est Mathurin Chabot qui épouse Marie Mésange à Québec (Notre-Dame) le 17 novembre 1661. La généalogie des Bussièrès étant très avancée, je concentre mes efforts sur les Chabot, et en second lieu sur les Dionne, mon côté maternel.

GUILLEMETTE, Jean-Claude (2823) : Recherches sur mes ancêtres Guillemette (côté paternel) et Laflamme (côté maternel) et sur l'histoire de ces familles en général.

RODRIGUE, Denis (2839) : Histoire et généalogie des familles **Rodrigue** (côté paternel) et **Gilbert** (côté maternel) de la région de la Beauce. J'ai déjà ma généalogie presque au complet et la prochaine étape est de faire la petite histoire de chacun des premiers ancêtres. Toute cette information sera saisie sur ordinateur avec le logiciel GP.

RIVARD-PLOUFFE, Louise (2836A) : Travaux sur les familles **Rivard** (côté paternel), **Poitras** (grand-mère paternelle), **Gagné** (côté maternel) de Bécancour, et **Montambeault** (grand-mère maternelle). Je m'intéresse aux **Poitras** de la région de la Pointe-Bleue qui ont peut-être une parenté montagnaise.

LAMARRE, Marie-Paule (2840) : Histoire et descendance de chacun de mes ancêtres **Lamarre**, **Beaudry** et **Bergeron**. Mon premier ancêtre **Pierre Lamarre** épouse **Madeleine Boucher** à Sainte-Anne-de-la-Pocatière le 23 juin 1761. Son père était **René Lamarre** de Havre-de-Grâce en Normandie.

HÉROUX, Sylvio (2835) : Je complète toutes les données généalogiques telles que actes de baptême, mariage et sépulture, ainsi que tous les contrats notariés concernant mon ancêtre **Jean Héroux** de Blonville-sur-mer, arrivé vers 1670 et marié à **Trois-Rivières** en 1674.

DÉROSBY, Désiré (2838) : Travaux sur les familles **Dérosby/DeLarosbil** (côté paternel) et **Lebrasseur** (côté maternel) de Pasbébiac. J'ai déjà de la difficulté au niveau des grands-parents car je ne peux retracer la génération précédente.

CÔTÉ, François (2841) : Généalogie de ma famille **Côté** dont le premier ancêtre est **Jean Côté** et celle de ma famille **Nolin** (côté maternel). Je cherche toute information qui me permettra d'écrire la petite histoire de chacun des ancêtres.

KISTABISH, Maurice J. (2824) : Généalogie et histoire de mes familles **Kistabish** (côté paternel) et **McDougall** (côté maternel) avec autres études sur les missions indiennes de l'Abitibi-Témiscamingue et sur les Algonquins.

VAILLANT, André (2829) : Généalogie des familles **Vaillant** et d'une partie des familles **Tremblay**, celle de **Justinien Tremblay** marié à **Delphine Bouchard**. Je recense tous les descendants, hommes et femmes, de cette famille.

PLAMONDON, Marcel-R. (2822) : Travaux sur les familles des quatre pionniers de Saint-Raymond : **Plamondon**, **Déry**, **Cayer**, **Duplain**. Je m'intéresse particulièrement à la famille **Plamondon**, mon côté paternel.

LEVESQUE, Marie-Ange (2826) (Fredericton) : Recherches sur mes familles **Desrosiers** (côté paternel), **Beaulieu** (côté maternel), **Langlois** et **Pelletier**.

SAINTONGE, Fernand (2828) : J'ai entrepris de faire un recensement complet des familles **Morin** (côté maternel) et **Saintonge** (côté paternel).

LEVESQUE, Fernand (2825) (Fredericton) : Généalogie des familles **Lévesque**, **Thériault** (côté maternel), **Roberge** et **Cyr**.

CORBEIL, Gabrielle (2827) : Histoire et généalogie de mes familles **Corbeil** (côté paternel) et **Aubin** (côté maternel).

* * * * *

COURRIER DE LA BIBLIOTHÈQUE

par René Doucet

Dons de volumes

- Du **CENTRE CANADIEN D'ÉCHANGE DU LIVRE**. Jouve, Odoric-M. *Le frère Didace Pelletier récollet*. 1910, 349 p. --- **Collaboration**. *Premier congrès de la langue française au Canada*. Québec 24-30 juin 1912. L'Action sociale Ltée, 1913, 693 p. --- **Trudel, Marcel**. *Histoire de la Nouvelle-France. Le comptoir 1604-1627*. Fides, 1966, 554 p. --- **Villeneuve, J.-M.-Rodrigue**. *Le scolastique Paul-Émile Lavallée 1899-1922*. Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa, 1927, 355 p. --- **Anonyme**. *Mère Marie du Saint-Esprit (Délia Tétrault)*. 1960, 97 p. --- **Bovay, H.H.** *Le Canada et les Suisses 1604-1974*. Éditions universitaires de Fribourg, 1976, 334 p. --- **Collaboration**. *Souvenir consacré à la mémoire vénérée de M. L.-J. Casault premier recteur de l'Université Laval*. Léger Brousseau, 1863, 55 p. --- **Anonyme**. *Célébration du 200^e anniversaire de la fondation du séminaire de Québec*. Idem, 1863, 88 p. --- *Souvenir consacré à la mémoire vénérée de Mgr P.-F. Turgeon*. Idem, 1867, 47 p. --- *Souvenir du 4 novembre 1864 : inauguration du monument consacré à la mémoire de M. Charles-J. Ducharme*. Idem, 1864, 38 p. --- **Barbeau, Victor**. *L'Académie canadienne-française*. 1960, 84 p.
- De **RAYMOND TANGUAY**. *Lignée directe de la famille David Denommé et France Deguire* --- *Denis Roy, fils de Zacharie Roy et d'Alice Dugré* --- *Jean-Charles Rivard, fils de Charles-Henri Rivard et de Fabiola Lemay* --- *de Fabiola Lemay et de Charles-Henri Rivard* --- *de Wilfrid Lavoie et de Adélina Larrivée* --- *de Réginald Adam et de Aline Jobin* --- *de Thérèse Gélinas et de Jean-Charles Rivard* --- *de Roger Guimont et de Marthe Morin*.
- De **THE CÔTÉ FAMILY REUNION**. Côté-Dubé, Linda. *Côté Genealogy Book*. 1992, 5 volumes, 1985 p. Cet ouvrage comprend 8240 familles représentant jusqu'à 13 générations et plus de 1200 photos. Il est en vente chez l'auteure, 39 Birch St., Madawaska, ME 04756, au prix de 90,00 \$ plus 15,00 \$ de frais postaux. Prière de libeller le chèque à l'ordre de Côté Family Reunion.
- De **GILLES POLIQUIN**. *Bulletin de l'hôpital Laval*. Vol. 4, N° 8, juin 1992, N° 9, septembre 1992.
- De **MADELEINE LAPIERRE**. Giroux, Anna. *Toussaint Giroux 1633-1715*. Société généalogique canadienne-française, 1974, 24 p. --- **Archives publiques du Canada**. *Rapport annuel 1984-1985*. Min. des Approvisionnements et Services, 1985, 116 p. --- *Vie française*. Conseil de la vie française, 1980, 100 p.
- **D'UN MEMBRE**. *Le vieux Montréal : plus de 350 ans d'histoire*. Ville de Montréal, 1992, 30 p.

Dons de l'auteur

- **Lapierre, Madeleine**. *Généalogie des familles Denis dit Lapierre*. 1992
- **Bonhomme, Jean**. *Mariages Beaupré, Bonhomme et Dulac*. 1992.

Dons d'associations de familles

- **Association des familles Bérubé inc.** *Le monde Berrubey*. Vol. 4, N° 4, automne 1991. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- **Association des Séguin D'Amérique**. *La Séguinière*. Vol. 2 N° 3, septembre 1992. 23, de Brullon, Boucherville (Québec), J4B 2J7. --- **Association des familles**

Déry inc. *L'Aiglon*. Vol. 4, N° 3, été 1992. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- Association des Brochu d'Amérique. Vol. 3, N° 3, automne 1992. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- Association des familles Boisvert inc. *À l'orée du bois ...* Vol. 5, N° 3, septembre 1992. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- Association des familles Perron d'Amérique inc. *Vue du perron*. Vol. 1, N° 3, automne 1992. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- Association des familles Dubois inc. *Le Boisé*. N° 18, octobre-décembre 1992. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- Association des familles Lemieux. *Le Journal des Lemieux*. Vol. 7, N° 3, août 1992. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.

Acquisitions

- Labonté, Youville. *200 Family Trees 1590-1981. From France to Canada to USA*. Vol. VII, 1991, 232 p. --- Collaboration. *Marriages 1766-1850 Christ Church Cathedral Montreal QC, Canada*. Quebec Family History Society, 1992, 112 p. --- Woodward, Clarence P, et Gary Schroder. *Quebec 1851 Census Transcription and Index. Volume One : Township of Hemmingford*. Idem, 1992, 161 p. --- Renwick, Walter Herbert et Gary Schroder. *Quebec 1851 Census Transcription and Index. Volume Two : St. Patrick of Sherrington Parish*. Idem, 1992, 65 p. --- Pozzobon, Theresa et Gary Schroder. *Quebec 1851 Census Transcription and Index. Volume Three : Village of Huntingdon*. Idem, 1992, 27 p. --- Collaboration. *Baptêmes paroisse Saint-Jean-Baptiste L'Orignal (Ontario) 1835-1992*. Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie, collection "Paroisses de L'Ontario français" N° 25, 1992, 2 volumes, 865 p. --- *Mariages et sépultures de Saint-Philippe Grande-Pointe (Ontario) 1886-1992*. Idem, N° 26, 1992, 256 p.

Nos membres publient

- Lebel, Gérard. *Nos ancêtres*. La Revue Sainte Anne de Beauré, 1992, volume 21, 186 p. Ce volume contient les biographies de Pierre Adam, Jacques Beaudon dit Larivière, François Blondeau, Prudent Bougret dit Dufort, Pierre Courteau, Louis-Léopold Damour, Étienne Debien, Guillaume Falardeau, Gilles Gaudreau, Toussaint Giroux, Louis Jacques, Daniel Leblanc, Pierre Lorrain dit Lachapelle, Jean Pagési dit Saint-Amand, Jean Plante et Pierre Richard. En vente chez l'éditeur, C.P. 1000, Sainte-Anne-de-Beauré (Québec), G0A 3C0, au prix de 7,22 \$ frais postaux inclus.
- Chamberland, Jean-Paul. *Sépultures, paroisses Saint-Joseph de Lauzon 1673-1991*. 1992, non paginé (environ 22 000 entrées). En vente chez l'auteur, 49, rue de la Vigie, Lévis (Québec), G6V 5W3, au prix de 30,00 \$.

Dons en argent

Anonyme	10,15 \$
#0882 Jeanne-Berthe Rondeau	5,00 \$
#0892 Jules Bettez	10,00 \$
#1642 Louis-Philippe Fréchette	25,00 \$
#1751 Guy Perron	5,00 \$
#1972 Florent Coache	5,00 \$
#2057 Jeanne Choquette	20,00 \$
#2060 L.-Claude Rioux	25,00 \$
#2496 Roland Marion	15,00 \$

Merci à toutes les personnes qui ont fait don de volumes et d'argent.

REGARD SUR LES REVUES

par Lucien Laurin

Héritage – Octobre 1992 – Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs, C.P. 901, Trois-Rivières (Québec), G9A 5K2.

Onze générations de **Robidoux**.
Lignée ancestrale **Massicotte, Descoteaux**.
Nicolas Duclos, notaire à Batiscan (suite de la 25^e partie).
Plusieurs Québécois ont leur propre code génétique – Les **Tremblay, les Bouchard**.

Mémoires – Vol. 43, N° 3, automne 1992.– Société généalogique canadienne-française, Case postale 335, Succ. Place d'Armes, Montréal (Québec), H2Y 3H1.

Michel **Gauthier**, un ancêtre coriace.
Le côté **Chouinard** (suite III).
Jean-Baptiste **Lynch**, maire de Bordeaux.
La traversée de nos ancêtres vers 1660 – Voyage à travers l'Atlantique-Nord.
Centenaire d'un mariage double chez la famille **Deguire**.
La famille **Chassé** en Franche-Comté au XVII^e siècle.

Échos généalogiques – Vol. 8, N° 4, été 1992 – Société de généalogie des Laurentides – Case postale 131, Saint-Jérôme (Québec), J7Z 5T7.

Glanure sur les **Millette**.
Titres d'ascendance **Millette, Thibault, Vien, Marcotte**.
L.-Athanase **David** et son épouse **Antonia Nantel**.
Histoire économique de Ville des Laurentides (**Saint-Lin**).

Saguenayensia – Vol. 34, N° 3, juillet-septembre 1992 – Société historique du Saguenay, Case postale 456, Chicoutimi (Québec), G7H 5C8.

Familles saguenayennes (**Gauthier, Simard, Girard, Émond, Tremblay**).
Rose Otis.
Descendance de **Jean Poitevin dit Laviolette** et de **Madeleine Guillaudeau**.
Les villes de compagnies au Saguenay-Lac-Saint-Jean.
L'ouverture du Lac-Saint-Jean : objectif du curé **Hébert** en 1848.

Le Chaïnon – Vol. 10, N° 2, automne 1992 – Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie, Succ. "B", Ottawa (ON), K1P 5P8.

La légende de **Cadieux** – Lignée ancestrale de **Mgr Cadieux**.
La généalogie des **Hevey**.
Origine de **Lac des Deux Montagnes**.
Généalogie **Meunier-Dorval**.
Généalogie du père **Odilon Chevrier**.
Titre d'ascendance **Girard**.
La généalogie autochtone.
Origine du nom **Vaillancourt**.

Generations – Issue 53, Autumn 1992 – New Brunswick Genealogical Society, P.O. Box 3235, Station "B", NB, E3A 5G9.

Pioneer Preacher – Rev. Seth Noble.
Death in Amity, Maine and Vicinity.
Lower Brighton Cemetery at Lower Brighton Parish of Brighton, Carleton County, N.B.
The Saint John River "Planters" (A Letter from the Past).
Descendancy Chart – John McKillop of Scotland and Albert County, NB.
Gleanings from a Keith Family Bible.
Extract from "Cemeteries of Albert County" – Persons Born Elsewhere.

Alberta Family Histories Society Quarterly – Vol. 13, No. 1, Autumn 1992 – Alberta Family Histories Society, P.O. Box 30270, Station B, Calgary, AB, T2M 4P1.

How to Spend a Great Deal of Time Creating a Totally Useless Filing System : Tips and Suggestions.

Michigan's Habitant Heritage – Vol. 13, N° 4, October 1992 – French-Canadian Heritage Society of Michigan, P.O. Box 10028, Lansing, MI 48901-0028, USA.

Concerning the Origins of Antoine Deshetres.
Les Roy.
A Miville (Minville) Line.
Corrections/Additions to Denissen (Guillot).

À moi Auvergne! – N° 62, 4^e trimestre 1992 – Cercle généalogique et héraldique de l'Auvergne et du Velay, 47, rue d'Yerres, 92230, Montgeron, France.

Une ascendance cantalienne – Rouby.
Crayon généalogique de la famille Cathelat.
Les registres paroissiaux dans le Puy de Dôme.
Les familles d'Augerolles au XVII^e siècle (2^e partie). On y retrouve les Chomette/Brindamour, Dumas, Dumont, Poulet, Lambert, Brunel, etc.

Association généalogique Flandre-Hainaut – N° 35, 1992 – Association généalogique Flandre-Hainaut, B.P. 493, 59321 Valenciennes Cedex, France.

Filiations valenciennes trouvées dans les Archives Municipales de Saint-Python. On y retrouve des Lemaire, Hardy, Leclercq, Leduc, Petit, etc.
Pierre Louis et Philippe Ange Buirette, mes ancêtres.
Les catholiques et la révolution française : 27 nouveaux-nés non déclarés à Hergnies en 1791 (Bauvois, Bourdon, Legrand, Lemoine, Pelletier, etc.)
Dénombrement des familles de Wallers et Hertaing au début de 1789. On y retrouve des Bailly, Brassart, Dubois, Dufour, Dumetz, Dupont, Joly, Leblond, Levecque, Masson, Richart, etc.

Stemma – Tome XIV, fascicule 3, 3^e trimestre 1992 – Cercle d'études généalogiques et héraldiques de l'Île-de-France, 46 route de Croissy, 78110 Le Vésinet, France.

Les monographies familiales.
Les régiments de Zouaves.
Mariages à Gonesse Saint-Nicolas. Des Chrétien, Leroux, Roy, Blanchet, etc.
Les Rouvel.

* * * * *

Ce mariage aurait dû être réhabilité

par Guy Richard

À Grande-Baie, le 3 octobre 1848, se sont épousés Lucien Gagnon (fils de Louis Gagnon et de Marguerite Saint-Gelais) et Olive Degagné (fille de Léon Degagné et de Thérèse Laforge). On ne mentionne aucune dispense, mais en aurait-il fallu une?

Marguerite Saint-Gelais est petite-fille de Jean-Simon Pradet et de Geneviève Charron tandis que Thérèse Laforge est leur arrière-petite-fille. Lucien Gagnon et Olive Degagné sont donc cousins du 3 au 4. On dirait aujourd'hui au 7^e degré. Saint-Gelais et Laforge sont deux variantes du nom Pradet. Voilà un exemple qui devrait engendrer une réhabilitation de mariage!

Rassemblement des familles Barrette

Il y aura 335 ans, l'an prochain, que les frères Jean et Guillaume Baret sont établis en Nouvelle-France. Nés respectivement en 1630 et en 1633 à Beuzeville-en-Caux, près de Lisieux en Normandie (Eure), ils étaient les fils de Guillaume et de Thiphaine Carrey. Marié à Jeanne Bitouset en 1661, Jean s'est établi à Sainte-Anne-de-Beaupré où il est décédé en 1708. Pour sa part, Guillaume a opté pour la région trifluvienne où il a épousé Louise Charrier en 1663; après y avoir élevé sa famille, lui et les siens se sont transportés à Laprairie où ils se sont fixés définitivement. Un grand rassemblement des familles Barrette aura lieu à Joliette, patelin de l'ancien premier ministre québécois Antonio Barrette, le 17 juillet 1993. L'association a pignon sur rue à Ville-Marie, case postale 683, Québec J0Z 1Y0.

NOUVEAUX MEMBRES

par Pierre Perron

#2836A	Rivard-Plouffe, Louise	1022, av. Dijon, Sainte-Foy, QC, G1W 4M1
#2837	Pelletier, Helen	301-4800, 6e Avenue Ouest, Charlesbourg, QC, G1H 5T3
#2838	Dérosby, Désiré	4-572, rue de l'Église, Saint-Romuald, QC, G6W 3J4
#2839	Rodrigue, Denis	214-3415, rue Clémenceau, Beauport, QC, G1C 7K5
#2840	Lamarre, Marie-Paule	46, rue Saint-François Est, Québec, QC, G1K 2Y3
#2841	Côté, François	6880, place de la Paix, Charlesbourg, QC, G1H 1T5
#2842	Dupont, Micheline	5500, boul. des Galeries, Québec, QC, G2K 2E1
#2843	Labrie, Karole	11, rue Fafard, Lévis, QC, G6V 2S3
#2844	Jean-Poliquin, Jeannine	120, John St., Longlac, ON, P0T 2A0
#2845	Savard, Paul	3159, rue de Galais, Sainte-Foy, QC, G1W 2Z5
#2846	Vachon, Paul	1540, Route 269, Kinnear's Mills, QC, G0N 1K0
#2847	Lamarche, Paule	2-901, av. Bougainville, Québec, QC, G1S 3A7
#2848	Martin, Mario	1396, rue Provancher, Cap-Rouge, QC, G1Y 3S6
#2849	Boucher, Lina	1229, rue Principale, Saint-Agapit, QC, G0S 1Z0
#2850	Robitaille, Jeanne	335, 74 ^e Rue Est, Charlesbourg, QC, G1H 1K1

INVITATION

ASSEMBLÉE MENSUELLE

Date : Le mercredi 16 décembre 1992
Heure : 19h30
Endroit : Salle 1533
Pavillon Casault, 1210, av. du Séminaire
Cité universitaire, Sainte-Foy
Conférencier : Jean-Marie Brousseau
Sujet : Les origines de Jean Brousseau

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture : Lundi et mercredi, de 19h00 à 22h00.
Mardi et jeudi, de 13h00 à 16h00.
Samedi, 12 décembre de 13h00 à 16h00.

Pour la période des Fêtes, la bibliothèque sera fermée du 18 décembre 1992 au 3 janvier 1992. L'horaire habituel reprendra le 4 janvier à 19h00.

HORAIRE AUX ARCHIVES NATIONALES

Les jours et heures d'ouverture :

Lundi, Mardi, Mercredi : 8h30 à 22h00
Jeudi, Vendredi : 8h30 à 16h30
Samedi : 8h30 à 16h30 avec les services habituels.

Pour inscription au cours d'initiation en généalogie, 2^e samedi de chaque mois de 9h30 à 12h00.
Tél.: 644-4795.

* * * * *

RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION

Veillez noter que la cotisation pour 1993 est payable avant le 1^{er} janvier. S.V.P. utilisez le formulaire qui vous a été expédié avec L'Ancêtre du mois d'octobre.

* * * * *

**JOYEUX NOËL À TOUS NOS LECTEURS
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 1993!**